

2022-20005255	0253445063	2021	EUR	22.18.15	m02-f-p	12/04/2022	104		C-cap 1
---------------	------------	------	-----	----------	---------	------------	-----	--	---------

40				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N° 0253.445.063	P.	U.	D.	C-cap 1

COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION: **SOCIETE FEDERALE DE PARTICIPATIONS ET D'INVESTISSEMENT (S.F.P.I) FEDERALE PARTICIPATIE EN INVESTERI**

Forme juridique: **Société anonyme**

Adresse: **Avenue Louise-Louizalaan**

N°: **32 , boîte 4**

Code postal: **1050**

Commune: **Bruxelles 5**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Bruxelles, francophone**

Adresse Internet: ¹

Numéro d'entreprise **0253.445.063**

DATE **15/04/2020** de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS **EN EUROS** ²

approuvés par l'assemblée générale du **18/03/2022**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **01/01/2021** au **31/12/2021**

Exercice précédent du **01/01/2020** au **31/12/2020**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~ ³ identiques à ceux publiés antérieurement

Nombre total de pages déposées: **104** Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 6.1, 6.2.1, 6.2.2, 6.2.4, 6.2.5, 6.3.4, 6.3.6, 6.17, 6.20, 12, 13, 14, 15

Signature
(nom et qualité)
BOVY Laurence
Présidente du conseil d'administration

Signature
(nom et qualité)
VAN LOO Koenraad
Administrateur délégué

¹ Mention facultative.

² Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

³ Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE****LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

LIZIN Pascal Profession : Président du conseil d'Administration

RUE FRANCOIS MASSART 13, 1450 Chastre, Belgique

Fonction : Président du Conseil d'Administration, début: 02/05/2018, fin: 31/12/2021

VAN LOO Koenraad Profession : Administrateur délégué

ROESELBERGDAL 9, 3012 Wilsele, Belgique

Fonction : Administrateur délégué, début: 01/07/2021, fin: 01/07/2027

HENIN Olivier Profession : Administrateur

PLACE SAINT BEGGE 5, 5300 Andenne, Belgique

Fonction : Vice-président du Conseil d'Administration, début: 01/07/2021, fin: 01/07/2027

SCHOORS Koen Profession : Administrateur

REINAERTSTRAAT 80, 9000 Gent, Belgique

Fonction : Vice-président du Conseil d'Administration, début: 20/06/2021, fin: 20/06/2027

BOVY Laurence Profession : Administrateur

RUE DES SOLDATS 130, 1082 Berchem-Sainte-Agathe, Belgique

Fonction : Administrateur, début: 01/07/2021, fin: 01/07/2027

BERCKMOES Renaat Profession : Administrateur

BERCHEMBOSLAAN 16, 2600 Berchem (Antwerpen), Belgique

Fonction : Administrateur, début: 01/07/2021, fin: 01/07/2027

PIRE Nicolas Profession : Administrateur

AVENUE DE LA ROUCHEFOUCAULT 52, 1330 Rixensart, Belgique

Fonction : Administrateur, début: 01/01/2016, fin: 31/12/2021

EVERAERT Wouter Profession : Administrateur

HERENTALSEBAAN 122, 2520 Ranst, Belgique

Fonction : Administrateur, début: 01/01/2016, fin: 31/12/2021

KEULENEER Luc Profession : Administrateur

BOGAARDENSTRAAT 49, boîte b, 3050 Oud-Heverlee, Belgique

Fonction : Administrateur, début: 01/01/2016, fin: 31/12/2021

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

VERSCHOOTEN Jan Profession : Administrateur

OUDE TIENSESTRAAT 56, 3473 Waanrode, Belgique

Fonction : Administrateur, début: 01/11/2013, fin: 01/07/2021

WINDEY Jeanine Profession : Administrateur

AVENUE LOUIS LEPOUTRE 91, 1050 Bruxelles 5, Belgique

Fonction : Administrateur, début: 01/11/2013, fin: 20/07/2021

POTIER Valérie Profession : Administrateur

RUE DES TRIDAINES 15, 4250 Geer, Belgique

Fonction : Administrateur, début: 02/05/2018, fin: 31/12/2021

SCHUERMANS Lieve Profession : Administrateur

NACHTEGAALSTRAAT 13, 3590 Diepenbeek, Belgique

Fonction : Administrateur, début: 21/06/2017, fin: 20/07/2021

VAN DEN NESTE Kathleen Profession : Administrateur

BORSBEKESTRAAT 100, 9551 Ressegem, Belgique

Fonction : Administrateur, début: 20/07/2021, fin: 20/07/2027

CALLENS Isabelle Profession : Administrateur

RUE DU LAC 5, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique

Fonction : Administrateur, début: 20/07/2021, fin: 20/07/2027

PEETERS Eddy Profession : Commissaire du Gouvernement

KREKELHOF 31, 3360 Bierbeek, Belgique

Fonction : Commissaire du Gouvernement, début: 01/12/2020

JEHOTTE Raphaël Profession : Commissaire du Gouvernement

AVENUE COLONIALE 9, 1170 Bruxelles 17, Belgique

Fonction : Commissaire du Gouvernement, début: 10/07/2021

MAZARS BEDRIJFSREVISOREN-REVISEURS D'ENTRPRISES SCRL 0428.837.889

Avenue du Boulevard 21, boîte 8, 1210 Bruxelles 21, Belgique

Fonction : Commissaire, début: 28/06/2019, fin: 18/03/2022

Numéro de membre : B00021

Représenté par :

1. NUTTENS Anton

BERCHEMSTADIONSTRAAT 78 2600 Berchem (Antwerpen) Belgique

Réviseur d'entreprise, Numéro de membre : A01892

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~ / n'ont pas * été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société**;
- B. L'établissement des comptes annuels **;
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	2.092.187.383	1.904.975.341
Immobilisations incorporelles	6.2	21		188
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	1.129.974	5.149.132
Terrains et constructions		22		4.454.648
Installations, machines et outillage		23		5.849
Mobilier et matériel roulant		24	374.864	60.314
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	755.110	628.321
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4 / 6.5.1	28	2.091.057.409	1.899.826.021
Entreprises liées	6.15	280/1	187.317.698	173.451.822
Participations		280	187.317.698	173.451.822
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	1.168.459.074	1.067.421.926
Participations		282	934.296.594	843.205.163
Créances		283	234.162.480	224.216.763
Autres immobilisations financières		284/8	735.280.637	658.952.273
Actions et parts		284	660.646.660	590.389.584
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	74.633.977	68.562.689

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>428.786.533</u>	<u>649.841.547</u>
Créances à plus d'un an		29	55.010.167	52.500.000
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	55.010.167	52.500.000
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	15.991.928	13.671.786
Créances commerciales		40	8.623.131	461.164
Autres créances		41	7.368.797	13.210.622
Placements de trésorerie	6.5.1 / 6.6	50/53	3.600.897	1.300.851
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	3.600.897	1.300.851
Valeurs disponibles		54/58	329.727.951	568.427.766
Comptes de régularisation	6.6	490/1	24.455.590	13.941.144
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	2.520.973.916	2.554.816.888

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
		10/15	2.468.316.078	2.369.600.092
Apport	6.7.1	10/11	1.502.292.201	1.502.292.201
Capital		10	1.473.398.645	1.473.398.645
Capital souscrit		100	1.473.398.645	1.473.398.645
Capital non appelé ⁴		101		
En dehors du capital		11	28.893.556	28.893.556
Primes d'émission		1100/10	28.893.556	28.893.556
Autres		1109/19		
Plus-values de réévaluation		12	43.767	28.816
Réserves		13	151.334.754	144.754.686
Réserves indisponibles		130/1	151.334.754	144.754.686
Réserve légale		130	151.334.754	144.754.686
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	814.645.356	722.524.389
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net ⁵		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS				
Provisions pour risques et charges		160/5	8.518	14.714
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5	8.518	14.714
Impôts différés		168		

⁴ Montant venant en déduction du capital souscrit.

⁵ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	<u>52.649.320</u>	<u>185.202.082</u>
Dettes à plus d'un an	6.9	17	15.300.000	10.200.000
Dettes financières		170/4	15.300.000	10.200.000
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	15.300.000	10.200.000
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	37.026.465	174.954.490
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	912.593	1.287.778
Fournisseurs		440/4	912.593	1.287.778
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	619.094	433.470
Impôts		450/3	227.524	85.060
Rémunérations et charges sociales		454/9	391.570	348.410
Autres dettes		47/48	35.494.778	173.233.242
Comptes de régularisation	6.9	492/3	322.855	47.592
TOTAL DU PASSIF		10/49	2.520.973.916	2.554.816.888

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	24.193.299	27.678.597
Chiffre d'affaires	6.10	70		
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	17.919.327	5.574.932
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	6.273.972	22.103.665
Coût des ventes et des prestations		60/66A	19.953.934	34.839.158
Approvisionnements et marchandises		60		
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	10.397.385	12.098.755
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	4.170.655	3.586.796
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	45.774	476.571
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4	72.112	86.020
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8	-6.196	-3.802
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	861.539	141.452
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	4.412.665	18.453.366
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	4.239.365	-7.160.561

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	162.272.632	55.485.012
Produits financiers récurrents		75	74.749.799	32.741.999
Produits des immobilisations financières		750	72.848.477	29.398.688
Produits des actifs circulants		751	881.902	2.365.109
Autres produits financiers	6.11	752/9	1.019.420	978.202
Produits financiers non récurrents	6.12	76B	87.522.833	22.743.013
Charges financières		65/66B	26.059.444	29.876.091
Charges financières récurrentes	6.11	65	3.502.823	1.432.438
Charges des dettes		650	199.350	153.397
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651	395.780	423.981
Autres charges financières		652/9	2.907.693	855.060
Charges financières non récurrentes	6.12	66B	22.556.621	28.443.653
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	140.452.553	18.448.360
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13 67/77	8.851.172	1.475.337
Impôts		670/3	8.851.172	2.343.090
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		867.753
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	131.601.381	16.973.023
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	131.601.381	16.973.023

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	854.125.770	727.616.296
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	131.601.381	16.973.023
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	722.524.389	710.643.273
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
Affectation aux capitaux propres		691/2	6.580.069	848.651
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920	6.580.069	848.651
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	814.645.356	722.524.389
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7	32.900.345	4.243.256
Rémunération de l'apport		694	32.900.345	4.243.256
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	xxxxxxxxxxxxxxxx	8.406
8022		
8032	8.406	
8042		
8052		
8122P	xxxxxxxxxxxxxxxx	8.218
8072	188	
8082		
8092		
8102	8.406	
8112		
8122		
211		

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxxxxx	11.722.342
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161		
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8181	-11.722.342	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191		
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxxxxxx	7.267.695
Mutations de l'exercice			
Actés	8271		
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8311	-7.267.695	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)		

INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8192P	xxxxxxxxxxxxxxxx	37.395
Mutations de l'exercice		
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	
Cessions et désaffectations	8172	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8182 -37.395	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice		
Actées	8212	
Acquises de tiers	8222	
Annulées	8232	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8242	
Plus-values au terme de l'exercice	8252	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice		
Actés	8272	
Repris	8282	
Acquis de tiers	8292	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8312 -31.546	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	31.546
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxxxxx	466.849
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	365.939	
Cessions et désaffectations	8173	2.859	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8183	-19.524	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	810.405	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxxxxx	406.535
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	45.438	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	2.858	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8313	-13.574	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	435.541	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	<u>374.864</u>	

AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	xxxxxxxxxxxxxxxx	475.091

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8165 1.000

Cessions et désaffectations

8175

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8185 11.779.261

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8195 12.255.352

Plus-values au terme de l'exercice

8255P xxxxxxxxxxxxxxxx 401.567

Mutations de l'exercice

Actées

8215 14.950

Acquises de tiers

8225

Annulées

8235

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8245

Plus-values au terme de l'exercice

8255 416.517

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8325P xxxxxxxxxxxxxxxx 248.336

Mutations de l'exercice

Actés

8275 4.355.609

Repris

8285

Acquis de tiers

8295

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8305

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8315 7.312.814

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8325 11.916.759

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(26) 755.110

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	xxxxxxxxxxxxxxx	408.669.209
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361	31.182	
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	408.700.391	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	xxxxxxxxxxxxxxx	207.717.386
Mutations de l'exercice			
Actées	8471	6.165.307	
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521	213.882.693	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	xxxxxxxxxxxxxxx	27.500.000
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8541	-20.000.000	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551	7.500.000	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)	<u>187.317.698</u>	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	<u>xxxxxxxxxxxxxxx</u>	
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change (+)/(-)	8621		
Autres (+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)	<u> </u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651	<u> </u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	xxxxxxxxxxxxxxx	1.062.314.491
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362	101.243.700	
Cessions et retraits	8372	15.273.827	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8382	-10.004.644	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	1.138.279.720	
Plus-values au terme de l'exercice	8452P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8442		
Plus-values au terme de l'exercice	8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P	xxxxxxxxxxxxxxx	102.028.422
Mutations de l'exercice			
Actées	8472	6.933.901	
Reprises	8482	6.657.299	
Acquises de tiers	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522	102.305.024	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P	xxxxxxxxxxxxxxx	117.080.907
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8542	-15.402.805	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552	101.678.102	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(282)	<u>934.296.594</u>	
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283P	<u>xxxxxxxxxxxxxxx</u>	<u>224.216.763</u>
Mutations de l'exercice			
Additions	8582	19.544.028	
Remboursements	8592	4.404.534	
Réductions de valeur actées	8602	1.105.137	
Réductions de valeur reprises	8612	3.577.655	
Différences de change (+)/(-)	8622		
Autres (+)/(-)	8632	-7.666.295	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(283)	<u>234.162.480</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652	<u> </u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	xxxxxxxxxxxxxxxx	812.673.476
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363	145.112.873	
Cessions et retraits	8373	121.172.192	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8383	7.308.818	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	843.922.975	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	xxxxxxxxxxxxxxxx	142.378.900
Mutations de l'exercice			
Actées	8473	5.945.448	
Reprises	8483	3.052.114	
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503	43.116.137	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523	102.156.097	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	xxxxxxxxxxxxxxxx	79.904.991
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8543	1.215.227	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553	81.120.218	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	<u>660.646.660</u>	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	<u>xxxxxxxxxxxxxxxx</u>	<u>68.562.689</u>
Mutations de l'exercice			
Additions	8583	9.318.240	
Remboursements	8593	747.019	
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change (+)/(-)	8623		
Autres (+)/(-)	8633	-2.499.933	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	<u>74.633.977</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653	<u></u>	

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, de capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-) (en unités)
PALAIS DES CONGRES-CONGRES-PALEIS Société anonyme MONT DES ARTS-KUNSTBERG 22 1000 Bruxelles 1 Belgique 0867.141.297	ACTIONS ORDINAIRES	95.000	100,00	0,00	31/12/2020	EUR	33.201.668	-6.766.266
ZEPHYR-FIN Société anonyme AVENUE LOUISE-LOUIZALAAN 32 , boîte 4 1050 Bruxelles 5 Belgique 0455.683.333	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	10.450.579	100,00	0,00	31/12/2020	EUR	246.204	-44.030
FIF-FSI Société anonyme AVENUE LOUISE-LOUIZALAAN 32 , boîte 3A 1050 Bruxelles 5 Belgique 0867.095.371	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	1.000	100,00	0,00	31/12/2020	EUR	158.259.351	289.265
CERTI-FED Société anonyme AVENUE LOUISE-LOUIZALAAN 32 , boîte 4 1050 Bruxelles 5 Belgique 0890.159.991	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	501.224	99,99	0,01	31/12/2020	EUR	34.767.042	889.782
OSTF BELGIUM INVESTOR POOL GMBH & CO.KG Association étrangère privée avec établissement, agence, bureau ou succursale en Belgique MARKTSTRASSE 65 68789 ST LEON-ROT Allemagne	CERTIFICATS	2.000	98,99	0,00	31/12/2017	EUR	1.066.578	-28.069

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-) (en unités)
CHINA BELGIUM MIRROR FUND Société en commandite simple AVENUE LOUISE 32-46 , boîte A 1050 Bruxelles 5 Belgique 0845.677.573	PARTS SOCIALES NOMINATIVES	85.000.000	49,99	0,00	31/12/2020	EUR	7.083.285	2.900.788
BLUEBERRY Société anonyme EMMANUEL MOUNIERLAAN 2 1200 Bruxelles 20 Belgique 0748.658.173	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	499.999	49,99	0,00		EUR	0	0
SWIMOVE Société privée à responsabilité limitée PLEINLAAN 2 1050 Ixelles Belgique 0666.744.049	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	30.909	49,00	0,00	31/12/2020	EUR	529.200	-33.947
BGF Management Société anonyme RUE VIEUX MARCHE AUX GRAINS 63 1000 Bruxelles 1 Belgique 0725.850.010	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	49	49,00	0,00	31/12/2020	EUR	166.643	52.697
SCALE-UPS.EU Société anonyme CLEMENCEAUSTRAT 177 , boîte A 2860 Sint-Katelijne-Waver Belgique 0704.873.858	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	960.087	48,98	0,00	31/12/2020	EUR	-1.114.996	-461.300

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-) (en unités)
DATANG -SFPI VENTURE CAPITAL FUND ROOM 519,40 XUEYUAN ROAD HAIDIAN DISTRICT 100191 BEIJING Chine	ACTIONS ORDINAIRES	45.000	45,00	0,00	31/12/2019	CNY	99.317.891	0
SMARTFIN VENTURES Société anonyme PRIESTER CUYPERSSTRAAT 3 1040 Bruxelles 4 Belgique 0671.644.727	ACTIONS ORDINAIRES	7.000.000	41,89	0,00	31/12/2020	EUR	8.612.141	130.289
BELGIAN GROWTH FUND 1 Société en commandite simple RUE DU VIEUX MARCHE AUX GRAINS 63 1000 Bruxelles 1 Belgique 0725.901.280	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	18.645.000	39,83	0,00	31/12/2020	EUR	27.953.523	-2.162.766
BECODE Association sans but lucratif KANTERSTEEN 12 1000 Bruxelles 1 Belgique 0664.802.168	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIFS	500.000	33,33	0,00		EUR	0	0
THE BELGIAN INFRASTRUCTURE FUND-I4B Société anonyme HAVENLAAN 86C 320 1000 Bruxelles 1 Belgique 0721.470.261	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	12.408.000	33,33	0,00	31/12/2020	EUR	1.116.902	-3.184.561

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-) (en unités)
PALAIS DES BEAUX ARTS-PALEIS VOOR SCHONE KUNSTEN Société anonyme à finalité sociale RUE RAVENSTEINSTRAT 23 1000 Bruxelles 1 Belgique 0895.408.978	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	8.439	32,53	0,00	31/12/2020	EUR	47.274.595	-978.950
THEODORUS IV Société anonyme ALLEE DE LA RECHERCHE 12 1070 Bruxelles 7 Belgique 0707.902.931	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	10.000	30,42	0,00	31/12/2020	EUR	6.597.472	-825.753
BE CENTRAL Société anonyme à finalité sociale CANTERSTEEN 12 1000 Bruxelles 1 Belgique 0670.901.290	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	165.344	30,31	0,00	31/12/2020	EUR	2.585.151	73.215
MICLEDI MICRODISPLAYS Société coopérative à responsabilité limitée LEON SCHREURSVEST 13 , boîte 401 3001 Heverlee Belgique 0735.885.451	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	5.000.000	30,30	0,00	31/12/2020	EUR	3.011.336	-3.291.664
BPOST Société anonyme CENTRE MONNAIE-MUNTCENTRUM 1 1000 Bruxelles 1 Belgique 0214.596.464	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	51.737.760	25,87	0,00	31/12/2020	EUR	706.082.606	41.661.808
	ACTIONS ORDINAIRES	2.074.689	1,04	0,00				

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-) (en unités)
SFPIM-International Société anonyme AVENUE LOUISE-LOUIZALAAN 32 , boîte 13 1050 Bruxelles 5 Belgique 0411.892.088	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	8.012	26,25	0,00	31/12/2020	EUR	36.063.430	263.752
BECOVER Société anonyme AVENUE MAURICE DESTENAY 13 4000 Liège 1 Belgique 0768.934.341	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	125.001	25,00	0,00		EUR	0	0
ACCESSIA PHARMA GMP Société anonyme AVENUE DU PARC INDUSTRIEL 89 4041 Milmort Belgique 0650.670.852	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	2.500	25,00	0,00	31/12/2020	EUR	3.389.087	-825.009
BRUSSELS AIRPORT COMPANY Société anonyme AV.A.REYERS 80 1030 Bruxelles 3 Belgique 0890.082.292	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	363.156	25,00	0,00	31/12/2020	EUR	812.327.984	-149.232.622
CAPRICORN FUSION CHINA FUND Société anonyme Lei 19 , boîte 10 3000 Leuven Belgique 0737.709.942	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	7.575.000	25,00	0,00	31/12/2020	EUR	2.870.502	-435.748

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) of (-) (en unités)	
THEODORUS III Société anonyme ALLEE DE LA RECHERCHE 12 1070 Bruxelles 7 Belgique 0535.803.353	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	5.000	24,69	0,00	31/12/2020	EUR	6.616.904	112.559
BIOXODES Société anonyme RUE DE LA PLAINE 11 6900 Marche-en-Famenne Belgique 0825.151.779	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	1.693.370	24,52	0,00	31/12/2020	EUR	6.614.761	-1.999.695
BILOBA INVESTMENT Société anonyme RUE GUILLAUME KROLL-BP 2501 5 L-1025 LUXEMBOURG Luxembourg	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	3.415.830	24,27	0,00	31/12/2020	EUR	8.642.124	4.310.551
TARA INDIA FUND IV TRUST IL&FS Financial Centre, Plot No. C-22 G BLOCK 400051 Mumbai Inde	ACTIONS ORDINAIRES	722	24,08	0,00	31/03/2020	INR	1.354.702.444	-692.465.967
NXTPORT Société coopérative à responsabilité limitée SINT-PIETERSVLIET 7 2000 Antwerpen Belgique 0429.672.881	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	1.404	23,72	0,00	31/12/2020	EUR	-3.865.502	-3.357.844

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-) (en unités)
AIR BELGIUM Société anonyme RUE EMILE FRANQUI 7 1435 Mont-Saint-Guibert Belgique 0648.801.623	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	76.751	23,63	0,00	31/12/2020	EUR	-6.787.983	-19.011.231
THAUMAS Société anonyme OUDE GRAANMARKT 63 1000 Bruxelles 1 Belgique 0715.994.117	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	9.364.239	23,32	0,00	31/12/2020	EUR	265.184.061	85.407
FUNDCO EP Société anonyme RUE DICKS 8 1417 LUXEMBOURG Luxembourg	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	6.997	23,32	0,00		EUR	0	0
PDC LINE PHARMA Société anonyme AVENUE DE L'HOPITAL 11 4000 Liège 1 Belgique 0657.842.221	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	48.685	21,46	0,00	31/12/2020	EUR	11.408.347	-3.612.513
FIDENTIA GREEN BUILDINGS Société en commandite par actions CHAUSSEE DE LA HULPE-TERHULPENSTEENW. 120 1000 Bruxelles 1 Belgique 0894.533.406	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	3.000	21,33	0,00	31/12/2020	EUR	4.359.848	122.939

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-) (en unités)
LOTIERIE NATIONALE-NATIONALE LOTERIJ Société anonyme RUE BELLIARDSTRAAT 25-33 1040 Bruxelles 4 Belgique 0223.967.357	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	16.760	21,28	0,00	31/12/2020	EUR	222.064.309	19.895.131
FORTINO CAPITAL VENTURES II Société en commandite simple BORSBEEKSEBRUG 36 2600 Berchem (Antwerpen) Belgique 0745.935.641	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	2.068.975	21,08	0,00	31/12/2020	EUR	831.455	-1.143.388
ADDAX MOTORS Société anonyme KLEINE TAPUITSTRAAT 18 8540 Deerlijk Belgique 0637.770.347	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	4.000	21,05	0,00	31/12/2020	EUR	2.923.944	-1.885.254
REGENERO IMPACT ASSET MANAGEMENT Société anonyme RUE GUILLAUME J.KROLL 5 1882 Luxembourg Luxembourg	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	4.141.330	20,74	0,00	31/12/2020	EUR	23.910.229	4.207.319
QBIC II FUND ARKIV Société en commandite par actions OTTERGEMSESTEENWEG-ZUID 808 , boîte 328 9000 Gent Belgique 0668.517.070	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	120.000	20,37	0,00	31/12/2020	EUR	15.743.619	-1.644.993

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-) (en unités)
FUND+ Société anonyme GROOT BEGIJNHOF 60 , boîte 001 3000 Leuven Belgique 0629.896.521	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	26.164	20,18	0,00	31/12/2020	EUR	47.278.106	496.918
EPIMEDE Société anonyme RUE LAMBERT LOMBARD 3 4000 Liège 1 Belgique 0634.750.380	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	2.080	20,00	0,00	30/06/2021	EUR	10.416.496	5.878.025
VIVES INTER-UNIVERSITY FUND Société anonyme PLACE DE L'UNIVERSITE 16 , boîte 27 1348 Louvain-la-Neuve Belgique 0750.788.908	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	38.400	20,00	0,00	31/12/2019	EUR	0	0
BELGIAN MOBILE ID Société anonyme SINTER GOEDELEPLEIN 5 1000 Bruxelles 1 Belgique 0541.659.084	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	147.793	20,00	0,00	31/12/2020	EUR	-1.778.296	-4.130.452
NEWTON BIOCAPITAL II Société anonyme TERVURENLAAN 273 1150 Bruxelles 15 Belgique 0779.335.513	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	1.000.000	19,80	0,00		EUR	0	0

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) of (-) (en unités)	
SCALE II Société anonyme ALLEE DE LA RECHERCHE 12 1070 Bruxelles 7 Belgique 0731.627.250	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIFS	192	19,41	0,00	31/12/2020	EUR	1.819.355	-330.645
NCARDIA BELGIUM Société anonyme RUE ADRIENNE BOLLAND 47 6041 Gosselies Belgique 0565.979.162		138.958	18,74	0,00	31/12/2020	EUR	15.277.144	26.791
CALYOS Société anonyme ALLEE CENTRALE 52 , boîte 1 6040 Jumet (Charleroi) Belgique 0837.940.141	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIFS	82.284	19,09	0,00	31/12/2020	EUR	1.088.851	-2.192.692
QBIC FEEDER FUND Société anonyme OTTERGEMSESTEENWEG ZUID 808 , boîte 328 9000 Gent Belgique 0846.493.561		4.993	18,37	0,00	31/12/2020	EUR	19.579.455	-629.632
SEEDER FUND Société anonyme ALLEE DE LA RECHERCHE 12 1070 Anderlecht Belgique 0663.761.496	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIFS	3.000	18,29	0,00	31/03/2021	EUR	7.977.504	-367.495

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-) (en unités)
NEWTON BIOCAPITAL I Société anonyme AVENUE DE TERVUEREN 273 1150 Woluwé-Saint-Pierre Belgique 0674.831.275	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	20.075.000	17,67	0,00	31/12/2020	EUR	35.802.448	-4.266.102
NUCLEIS Société anonyme ALLEE DU SIX AOUT 8 4000 Liège 1 Belgique 0676.683.084	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	3.500	17,20	0,00	31/12/2020	EUR	-1.562.634	-1.662.265
CISSOID Société anonyme RUE EMILE FRANCQUI 3 1435 Mont-Saint-Guibert Belgique 0472.528.966	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	20.262.737	16,86	0,00	31/12/2020	EUR	610.599	-595.440
SINNO LABS HONG KONG LIMITED NATHAN ROAD 573 YAU MA TEI KOWLOON Hong-Kong	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	2.100	16,67	0,00	31/12/2017	EUR	-241.796	-182.768
OMXE PARTNER Société anonyme HAVENLAAN 86C , boîte 204 1000 Bruxelles 1 Belgique 0764.567.361	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	10.250	16,67	0,00		EUR	0	0

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-) (en unités)
OncoDNA Société anonyme AVENUE LOUIS BREGUET 1 6041 Gosselies Belgique 0501.631.837	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	1.291.800	15,57	0,00	31/12/2020	EUR	15.911.871	-5.413.729
CIM CAPITAL RESTRUCT FUND Société en commandite simple GODEFRIDUSKAAI 12 2000 Antwerpen Belgique 0758.361.836	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	10.000.000	15,44	0,00		EUR	0	0
GOOD HARVEST BELGIUM I Société à responsabilité limitée LOUIZALAAN 480 1050 Bruxelles 5 Belgique 0711.797.084	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	10.000.000	15,37	0,00	31/12/2020	EUR	26.646.228	-2.491.675
INVENTURES II Société anonyme PARVIS STE GUDULE 5 1000 Bruxelles 1 Belgique 0668.434.522	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	5.200.000	15,36	0,00	31/12/2020	EUR	6.997.691	-1.957.246
OPEN SKY TECHNOLOGIES FUND Association étrangère privée avec établissement, agence, bureau ou succursale en Belgique TALSTRASSE 27E 64625 BENSHEIM-AUERBACH Allemagne	CERTIFICATS	3.000.000	15,23	0,00	31/12/2013	EUR	7.760.267	-2.926.339

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-) (en unités)
CAPRICORN ICT ARKIV Société anonyme LEI 19 , boîte 9 3000 Leuven Belgique 0508.694.526	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	5.000.000	15,06	0,00	31/12/2020	EUR	18.675.406	5.207.757
THE FACTORY FUND Société en commandite par actions AVENUE DU PRE AILY 24 4031 Angleur Belgique 0740.506.215	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIFS	1.060.063	14,99	0,00	31/12/2020	EUR	2.312.240	-517.011
SONACA Société anonyme ROUTE NATIONALE CINQ 5 6041 Gosselies Belgique 0418.217.577	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIFS	6.595	14,75	0,00	31/12/2020	EUR	297.630.928	-10.944.884
PERFORMA CLEANTECH INVESTMENT FUND AV PAULISTA BELA VISTA 1636 9° ANDAR 0131020 SAO POLO Brésil	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	25.900.000	14,72	0,00	29/02/2020	BRL	147.978.000	9.285.000
9.5 MAGNITUDE VENTURES Société anonyme VAN DIEPENBEEKSTRAAT 8 2018 Antwerpen 1 Belgique 0679.808.959	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIFS	4.931.250	14,68	0,00	30/06/2021	EUR	5.958.109	-2.098.646

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-) (en unités)
JIANGSU CHINA-BELGIUM TECHNOLOGY INNOVATIVE INDUSTRY FUND ROOM 303-80 XIDONG CHUANGRONG BUILDING BLOCK A 78 WUXI JIANGSU Chine	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIFS	50.000.000	14,29	0,00		EUR	0	0
SKY-HERO Société anonyme ALLEE DE LA RECHERCHE 12 1070 Bruxelles 7 Belgique 0518.919.316	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIFS	2.802	14,28	0,00	31/12/2020	EUR	1.186.103	309.366
OMXE INVEST Société en commandite par actions HAVENLAAN 86C , boîte 204 1000 Bruxelles 1 Belgique 0764.601.708	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIFS	2.814.168	13,93	0,00		EUR	0	0
INNOVATION FUND Société anonyme BLD AUGUSTE REYERS 80 1030 Bruxelles 3 Belgique 0598.764.469	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	93	13,80	0,00	31/12/2020	EUR	34.015.974	73.874
EXE VIR BIO Société à responsabilité limitée RIJVISSCHESTRAAT 120 9052 Zwijnaarde Belgique 0750.495.334	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	6.000	13,42	0,00		EUR	0	0

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-) (en unités)
CAPITAL DIGITAL GROWTH FUND Société anonyme LEI 19 , boîte 6 3000 Leuven Belgique 0729.560.952	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	10.000.000	13,42	0,00	31/12/2020	EUR	11.971.220	-1.249.087
PROFINPAR FUND Société en commandite simple RUE D'ARLON 6 8399 WINDHOF Luxembourg	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	9.100	13,26	0,00	31/12/2020	EUR	17.487.716	-281.174
WHITE FUND Société anonyme RUE LAMBERT LOMBARD 3 4000 Liège 1 Belgique 0736.705.496	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIFS	5.000	13,23	0,00	31/12/2020	EUR	4.454.723	-520.277
IN2ACTION CAPITAL OVERFLOW FUND Société en commandite par actions MINDERBROEDERSRUI 11 2000 Antwerpen Belgique 0744.581.304	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	2.300.000	13,19	0,00	31/03/2021	EUR	154.361	-196.363
IN2ACTION CAPITAL Société en commandite par actions MINDERBROEDERSRUI 11 2000 Antwerpen Belgique 0744.580.611	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	7.700.000	13,19	0,00	31/03/2021	EUR	2.383.272	-1.713.302

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-) (en unités)
E-HEALTH VENTURE Société anonyme RESEARCHDREEF 10 1070 Bruxelles 7 Belgique 0708.902.328	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	500.000	12,82	0,00	31/12/2020	EUR	587.482	-129.447
VOLTA VENTURES II Société en commandite par actions GEBROEDERS VANDEVELDESTRAAT 68 9000 Gent Belgique 0740.541.253	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIFS	60.000	12,79	0,00	31/12/2020	EUR	4.836.827	-1.030.796
EPICS THERAPEUTICS Société anonyme ADRIENNE BOLLAND 47 6041 Gosselies Belgique 0690.759.071	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIFS	43.435	12,55	0,00	31/12/2020	EUR	10.993.284	-3.725.806
SYNERGIA MEDICAL Société anonyme RUE EMILE FRANCQUI 6 1435 Mont-Saint-Guibert Belgique 0540.563.776	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	6.690	12,55	0,00	31/12/2020	EUR	3.881.023	-922.641
V-BIO FUND 2 Société anonyme PIETER VAN REYSSCHOOTLAAN 2 , boîte 104 9051 Sint-Denijs-Westrem Belgique 0759.685.291	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	2.000.000	12,40	0,00		EUR	0	0

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-) (en unités)
LSP 6 Privak Société en commandite simple KLEIN NAZARETH 12 9840 De Pinte Belgique 0730.572.326	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	5.970.664	12,27	0,00	31/12/2020	EUR	16.517.568	0
INDUSTRYA FUND Société à responsabilité limitée AVENUE GREINER 1 4100 Seraing Belgique 0754.619.022	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	3.570	11,90	0,00		EUR	0	0
CAPRICORN HEALTH TECH FUND Société anonyme LEI 19 , boîte 15 3000 Leuven Belgique 0823.483.676	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	5.000.000	11,89	0,00	31/12/2020	EUR	17.273.871	464.107
KEBONY AS HOFFSVEIEN 48 0377 OSLO Norvège	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	198.375.395 .142	11,75	0,00	31/12/2018	NOK	444.138.993	-32.797.344
ISTAR MEDICAL Société anonyme AVENUE SABIN 6 1300 Wavre Belgique 0828.058.712	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	26.538	11,72	0,00	31/12/2020	EUR	13.285.057	-5.005.969

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-) (en unités)
VIVES II Société anonyme PLACE DE L'UNIVERSITE 16 , boîte 27 1348 Louvain-la-Neuve Belgique 0838.819.178	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	50.000	11,68	0,00	31/12/2020	EUR	21.992.493	-229.449
CAPRICORN SUSTAINABLE CHEMISTRY FUND Société anonyme LEI 19 , boîte 20 3000 Leuven Belgique 0668.545.378	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	10.000.000	11,56	0,00	31/12/2020	EUR	25.077.696	-2.618.022
reMYND Société anonyme GASTON GEENSLAAN 1 3001 Heverlee Belgique 0476.910.101	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	412.930	11,07	0,00	31/12/2020	EUR	8.475.116	-7.059.057
NEUVASQ BIOTECHNOLOGIES Société anonyme RUE AUGUST PICARD 8 6041 Gosselies Belgique 0762.966.663	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	1.250	11,36	0,00		EUR	0	0
FORTINO CAPITAL ARKIV Société en commandite par actions BORSBEKSEBRUG 36 2600 Berchem (Antwerpen) Belgique 0646.862.118	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	82.500	10,82	0,00	31/12/2020	EUR	42.862.060	-3.322.981

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-) (en unités)
GINKGO FUND II Société en commandite par actions BD EMMANUEL SERVAIS 20 L2535 Luxembourg Luxembourg	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	9.155.200	10,78	0,00		EUR	0	0
FIDENTIA BELUX OFFICES Société anonyme CHAUSSEE DE LA HULPE 120 1000 Bruxelles-Ville Belgique 0768.689.366	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	9.615	10,45	0,00	31/12/2019	EUR	0	0
INBIOSE Société anonyme TECHNOLOGIEPARK 82 , boîte 41 9052 Zwijnaarde Belgique 0534.887.593	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	156.250	10,41	0,00	31/12/2020	EUR	6.085.386	-5.182.283
AUXIN SURGERY Société anonyme FOND JEAN PAQUES 4 1348 Louvain-la-Neuve Belgique 0545.739.420	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	482	10,03	0,00	31/12/2020	EUR	3.241.234	-1.177.354
TEXERE BIOTECH Société privée à responsabilité limitée RUE DES ARTISANS 4 , boîte A 6210 Frasnes-lez-Gosselies Belgique 0666.661.105	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	4.585	10,00	0,00	31/12/2020	EUR	1.101.195	-1.072.849

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-) (en unités)
LINEAS GROUP Société anonyme KONING ALBERT II LAAN 37 1030 Bruxelles 3 Belgique 0822.966.806	ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES	10.000.000	10,00	0,00	30/06/2020	EUR	407.525.476	4.746.981

LISTE DES ENTREPRISES DONT LA SOCIÉTÉ RÉPOND DE MANIÈRE ILLIMITÉE EN QUALITÉ D'ASSOCIÉ OU DE MEMBRE INDÉFINIMENT RESPONSABLE

Les comptes annuels de chacune des entreprises pour lesquelles la société est indéfiniment responsable sont joints aux présents comptes annuels pour être publiés en même temps que ceux-ci, sauf si dans la deuxième colonne du tableau ci-après, la société précise la raison pour laquelle il n'en est pas ainsi. Cette précision est fournie par la mention du code (A, B, C ou D) défini ci-après.

Les comptes annuels de l'entreprise mentionnée:

- A. sont publiés par dépôt auprès de la Banque nationale de Belgique par cette entreprise;
- B. sont effectivement publiés par cette entreprise dans un autre Etat membre de l'Union européenne, dans les formes prévues à l'article 16 de la directive (EU) 2017/1132;
- C. sont intégrés par consolidation globale ou par consolidation proportionnelle dans les comptes consolidés de la société, établis, contrôlés et publiés conformément aux dispositions du Code des sociétés et des associations relatives aux comptes consolidés;
- D. concernent une société simple.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Code éventuel
<p>PALAIS DES CONGRES-CONGRES PALEIS Société anonyme MONT DES ARTS-KUNSTBERG 3 1050 Bruxelles 5 Belgique 0867.141.297</p>	A
<p>ZEPHYR-FIN Société anonyme AVENUE LOUISE-LOUIZALAAN 32, boîte 4 1050 Bruxelles 5 Belgique 0455.683.333</p>	A
<p>FIF-FSI Société anonyme AVENUE LOUISE-LOUIZALAAN 32, boîte 3A 1050 Bruxelles 5 Belgique 0867.095.371</p>	A

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PLACEMENTS DE TRÉSORERIE – AUTRES PLACEMENTS			
Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe	51	3.124.684	824.638
Actions et parts – Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681	3.124.684	824.638
Actions et parts – Montant non appelé	8682		
Métaux précieux et œuvres d'art	8683		
Titres à revenu fixe	52	476.213	476.213
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53		
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686		
de plus d'un mois à un an au plus	8687		
de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Charges à reporter
Produit acquis
Prorata d'intérêts

Exercice
223.860
4.880.843
19.350.887

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital

Capital souscrit au terme de l'exercice
 Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXXXXXXXX	1.473.398.645
(100)	1.473.398.645	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital
 Catégories d'actions

ACTIONS ORDINAIRES NOMINATIVES

Actions nominatives
 Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
	1.473.398.645	7.689.496
8702	XXXXXXXXXXXXXXXX	7.689.496
8703	XXXXXXXXXXXXXXXX	

Capital non libéré

Capital non appelé
 Capital appelé, non versé
 Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)		XXXXXXXXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes
 Détenues par ses filiales
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
 Montant des emprunts convertibles en cours
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
 Suite à l'exercice de droits de souscription
 Nombre de droits de souscription en circulation
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

Exercice

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

PROVISION GESTION DES ARCHIVES CREDIBE

Exercice
8.519

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF**VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE****Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes sur commandes
Autres dettes

Codes	Exercice
8801	
8811	
8821	
8831	
8841	
8851	
8861	
8871	
8881	
8891	
8901	
(42)	
8802	
8812	
8822	
8832	
8842	
8852	
8862	
8872	
8882	
8892	
8902	
8912	
8803	15.300.000
8813	
8823	
8833	
8843	15.300.000
8853	
8863	
8873	
8883	
8893	
8903	
8913	15.300.000

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année**Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes sur commandes
Autres dettes

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**Dettes ayant plus de 5 ans à courir**

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes sur commandes
Autres dettes

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes salariales et sociales

Autres dettes

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société**

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes fiscales, salariales et sociales

Impôts

Rémunérations et charges sociales

Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Codes	Exercice
8921	
8931	
8941	
8951	
8961	
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**Impôts** (rubriques 450/3 et 178/9 du passif)

Dettes fiscales échues

Dettes fiscales non échues

Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 178/9 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale

Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	227.524
450	
9076	
9077	391.570

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Charge à imputer

271.277

Charges d'intérêts à imputer

47.957

Produits à reporter

3.621

Exercice
271.277
47.957
3.621

RÉSULTATS D'EXPLOITATION**PRODUITS D'EXPLOITATION****Chiffre d'affaires net**

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

CHARGES D'EXPLOITATION**Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Codes	Exercice	Exercice précédent
740		
9086	24	20
9087	22,2	19,0
9088	35.477	31.058
620	2.702.011	2.322.476
621	680.682	592.989
622		
623	787.962	666.340
624		4.991

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112	72.112	86.020
Reprises	9113		
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116	6.196	3.802
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	861.539	141.452
Autres	641/8		
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société			
Nombre total à la date de clôture	9096	2	3
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	1,1	3,0
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	3.664	3.245
Frais pour la société	617	164.321	139.054

RÉSULTATS FINANCIERS**PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS****Autres produits financiers**

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

9125

Subsides en intérêts

9126

Ventilation des autres produits financiers

Différences de change réalisées

754

1.019.376

Autres

CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES**Amortissement des frais d'émission d'emprunts**

6501

Intérêts portés à l'actif

6502

Réductions de valeur sur actifs circulants

Actées

6510

395.780

423.981

Reprises

6511

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances

653

Provisions à caractère financier

Dotations

6560

Utilisations et reprises

6561

Ventilation des autres charges financières

Différences de change réalisées

654

Ecart de conversion de devises

655

Autres

DIFFERENCES DE CHANGE

253.134

555.552

FRAIS DE BANQUE

268.820

186.541

FRAIS DE SOUSCRIPTION

85.481

FRAIS DE COURTAGE

2.382.631

21.186

TAXE SUR LES OPERATIONS DE BOURSE (TOB)

3.109

6.301

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	93.796.805	44.846.678
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)	6.273.972	22.103.665
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		477.461
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630	6.000.000	21.180.551
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	273.972	445.653
Produits financiers non récurrents	(76B)	87.522.833	22.743.013
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761	13.287.067	22.743.013
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631	74.235.766	
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	26.969.286	46.897.019
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	4.412.665	18.453.366
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660	4.355.461	353
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		18.387.924
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	57.204	65.089
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)	22.556.621	28.443.653
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661	20.149.793	28.443.653
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631	2.406.828	
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		

IMPÔTS ET TAXES**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés

Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif

Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés

Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

REVENUS DEFINITIVEMENT TAXES

REDUCTIONS DE VALEUR SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES

MOINS-VALUES SUR ACTIONS

PLUS-VALUES REALISEES SUR VENTES D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

REPRISES DE REDUCTIONS DE VALEUR SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES

AUTRES DNA

Codes	Exercice
9134	8.848.043
9135	6.672.365
9136	5.570.178
9137	7.745.856
9138	3.130
9139	3.130
9140	
	-53.163.633
	20.149.792
	2.406.828
	-74.235.766
	-13.287.067
	1.021.169

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

PLUS-VALUES TAXEES SUR ACTIONS

Exercice
-8.370.468

Sources de latences fiscales

Latences actives

Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs

Latences passives

Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A la société (déductibles)

Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel

Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	1.505.296	507.783
9146	2.429.655	1.005.087
9147	1.192.704	1.102.571
9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	_____
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par la société	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société	9153	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91611	
Montant de l'inscription	91621	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91811	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011	
Le montant du prix non payé	92021	

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

91612

Montant de l'inscription

91622

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

91632

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

91712

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

91722

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

91812

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

91822

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

91912

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

91922

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

92012

Le montant du prix non payé

92022

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN**ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS**

BGF/BELGIAN GROWTH FUND

105.655.000

NAAC

57.339.450

ESTARI MANAGEMENT

40.000.000

I4B FUND

37.592.000

ASTANOR VENTURE II FUND

15.000.000

KURMA GROWTH OPPORTUNITIES FUND

12.000.000

NEWTON BIOCAPITAL II

9.000.000

V-BIO FUND 2

8.000.000

FORTINO CAPITAL VENTURE II

7.058.342

OMXE INVEST FUND

6.913.336

VESALIUS BIOCAPITAL III

4.873.713

INDUSTRYA FUND

4.286.000

REGENERO

4.133.841

EUROPEAN INVESTMENT FUND

2.575.327

VIVES INTER-UNIVERSITY FUND

2.560.000

EYED PHARMA

2.376.471

NEUVASQ BIOTECHNOLOGIES

2.000.000

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

AUXIN SURGERY	1.596.250
THE FACTORY FUND	1.529.896
V-BIO VENTURES FUND	1.250.000
PROFINPAR	1.200.000
SKY-HERO	1.000.000
BeCode	1.000.000
GINKGO FUND II	844.800
PAAIS DES BEAUX ARTS	500.000
TEXERE BIOTECH	500.000
ISTAR MEDICAL	478.000
NUCLEIS	250.000
UNID MANUFACTURING	123.529
NXPORT	30.000

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

Cession d'actions PharmaFluidics : montant sur "Escrow account"	605.180
---	---------

MARCHÉ À TERME

Marchandises achetées (à recevoir)

9213

Marchandises vendues (à livrer)

9214

Devises achetées (à recevoir)

9215

Devises vendues (à livrer)

9216

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

	Exercice
ACTIONS DETENUES POUR COMPTE DU GOUVERNEMENT FEDERAL	14.406.778.821
ACTIONS BELFIUS (VALEUR D'ACHAT)	3.999.944.354
ACTIONS DEXIA SA (VALEUR D'ACHAT)	3.942.849.897
ACTIONS BNP PARIBAS (VALEUR D'ACHAT)	5.301.452.417
ACTIONS ETHIAS SA (VALEUR D'ACHAT)	500.001.000
ACTIONS RELAUNCH FOR THE FUTURE	500.000.000
ACTIONS ASTRID	139.622.455
ACTIONS BELIGHTNING	14.997.000
ACTIONS INFRABEL (VALEUR D'ACHAT)	4.984.451
PARTS BENEFICAIRES BRUSSELS AIRLINES	2.900.000
ACTIONS ROYAL PARK INVESTMENTS (VALEUR D'ACHAT)	27.247

Exercice	
MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS	
ACTIONS SABENA EN LIQUIDATION	
DETTES POUR COMPTE DU GOUVERNEMENT FEDERAL	233.766.485
PRET SWISSAIR (MONTANTS CONTESTES)	233.766.485
PRETS POUR COMPTE DU GOUVERNEMENT FEDERAL	312.100.000
PRET AVIA PARTNER	25.000.000
PRET BRUSSELS AIRLINES	287.100.000
GUARANTIES RECUES	3.650.628
DEPOTS DES FONDS NORMANDY HADRON THERAPY	2.095.257
GUARANTIE AIR BELGIUM	1.020.000
GUARANTIE NANOCYL	500.000
GUARANTIE BANCAIRES EN GAGE (CREDIBE)	35.371
GUARANTIES POUR COMPTE DES TIERS	12.557.770
GUARANTIE POUR EP_FUND CO	12.333.000
GUARANTIE LOCATIVE (ING)	224.770

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

REGIME DE PENSION COMPLEMENTAIRE PAR ASSURANCE GROUPE "BUT A ATTEINDRE"
DONT LES PRIMES SONT REPRISES EN COMPTES DE CHARGES

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

Exercice

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES
ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)	187.317.698	173.451.822
Participations	(280)	187.317.698	173.451.822
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances	9291		
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311		
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351		8.412
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371		8.412
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

ENTREPRISES ASSOCIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs

AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253	952.626.428	897.108.213
9263	742.457.551	684.187.455
9273	206.250	1.631.250
9283	209.962.627	211.289.508
9293	4.067.070	3.969.700
9303		
9313	4.067.070	3.969.700
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252	215.832.646	170.313.713
9262	191.839.043	159.017.708
9272	21.843.395	9.205.769
9282	2.150.208	2.090.236
9292	1.691.791	1.572.597
9302		
9312	1.691.791	1.572.597
9352	464	
9362		
9372	464	

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES****Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur****Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	579.080
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**Emoluments du (des) commissaire(s)****Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	12.333
95061	
95062	
95063	5.344
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS**INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS**

La société établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion*

~~La société n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)*~~

~~La société et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 1:26 du Code des sociétés et des associations*~~

~~La société ne possède que des sociétés filiales qui, eu égard à l'évaluation du patrimoine consolidé, de la position financière consolidée ou du résultat consolidé, ne présentent, tant individuellement que collectivement, qu'un intérêt négligeable* (article 3:23 du Code des sociétés et des associations)~~

~~La société est elle-même filiale d'une société mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*~~

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la (des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation**:

Si la (les) société(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus**:

* Biffer la mention inutile.

** Si les comptes de la société sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit de sociétés dont la société fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

RELATIONS FINANCIÈRES DU GROUPE DONT LA SOCIÉTÉ EST À LA TÊTE EN BELGIQUE AVEC LE (LES) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Mentions en application de l'article 3:65, §4 et §5 du Code des sociétés et des associations

Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9507	20.034
95071	
95072	
95073	5.343
9509	
95091	
95092	
95093	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

RÈGLES D'ÉVALUATION

REGLES D'EVALUATION

Actif

Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont pris intégralement en charge dans l'exercice au cours duquel ils ont été exposés ou engagés.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix d'acquisition ou à leur valeur d'apport, et reprises pour ce montant au bilan, déduction faite des amortissements et réductions de valeur y afférents.

Les amortissements sont déterminés en fonction de leur durée probable d'utilisation et sont, à partir du 1er janvier 2019, pratiqués selon la méthode linéaire aux taux suivants:

- constructions: 3 %
- travaux de rénovations: 3%, 5%, 10% ou 20% selon la durabilité des travaux
- mobilier: 10 %
- matériel de bureau: 20 %
- matériel roulant: 20 %
- aménagement des locaux loués: 11 %

Ces taux sont fixés dans le respect des critères de prudence, de sincérité et de bonne foi.

Par ailleurs, les amortissements des immobilisations corporelles acquises avant le 1er janvier 2019 poursuivent l'application du taux linéaire ou dégressif suivant:

- constructions - méthode linéaire: 3 %
- travaux de rénovations - méthode linéaire: 3%, 5%, 10% ou 20% selon la durabilité des travaux
- mobilier - méthode dégressive: 2 x 10 %
- matériel de bureau - méthode dégressive: 2 x 20 %
- matériel roulant - méthode linéaire: 20 %
- aménagement des locaux loués - méthode dégressive: 2 x 11 %

Les autres immobilisations corporelles absorbées lors de la fusion de Crédibe concernent la désaffectation d'actifs immobiliers corporels suite à la concession d'un droit d'emphytéose de 99 ans; la plus-value de réévaluation est comptabilisée annuellement en fonction de la valeur actualisée du terrain et de la durée résiduelle du contrat. Le taux d'actualisation étant de 2,5%.

Immobilisations financières

Participations

Les actions et parts sont comptabilisées à leur prix d'acquisition ou à leur valeur d'apport, à l'exclusion des frais accessoires pris en charge dans l'exercice.

A la fin de chaque exercice social, une évaluation individuelle de chaque participation est effectuée de telle sorte qu'elle reflète de façon aussi satisfaisante que possible la situation, la rentabilité et les perspectives de la société dans laquelle les actions ou parts sont détenues.

La méthode d'évaluation retenue pour un titre est employée systématiquement d'exercice en exercice, sans modification, sauf si l'évolution des circonstances interdit la poursuite de son utilisation. Dans ce cas, si le changement de méthode a des conséquences significatives, une mention spéciale en est faite dans l'Annexe.

Lorsque l'évaluation fait apparaître, par rapport à la valeur d'inventaire, une dépréciation durable, les titres font l'objet d'une réduction de valeur égale à la partie durable de la moins-value constatée.

Si ultérieurement, la valeur estimative redevient supérieure à la valeur d'inventaire réduite et si la plus-value a un caractère durable, une reprise de réduction de valeur sera enregistrée.

L'évaluation de chaque participation de la SFPI cotée en Bourse est comparée, à la clôture de chaque exercice, à la moyenne du cours boursier des dix derniers jours de Bourse de cet exercice (où l'action a également été négociée effectivement).

La SFPI traduira les réductions de valeur durables dans son évaluation de la participation en question, sachant que le caractère durable d'une réduction de valeur fait l'objet d'une estimation du conseil d'administration sur base des critères suivants :

- Un écart à la baisse du taux boursier moyen précité de plus de 20% par rapport à l'évaluation existante inscrite dans les livres de la SFPI,
- Un écart à la baisse du cours boursier moyen précité durant deux années successives d'au moins 5% par rapport à l'évaluation existante inscrite dans les livres de la SFPI, où le cours boursier moyen à la fin de la deuxième année est retenu.

Le conseil d'administration actera la réduction de valeur en présence de l'un des critères précédents, sauf si une analyse motivée l'amène

RÈGLES D'ÉVALUATION

à prendre une autre décision qui tiendra notamment compte des évolutions après l'exercice.

Si le cours boursier moyen précité est supérieur à l'évaluation de la SFPI, celle-ci n'adaptera pas l'évaluation en principe, sauf si (et au maximum dans la mesure où) des réductions de valeur ont déjà été comptabilisées par le passé. Si des faits devaient donner lieu, même après l'exercice, à une augmentation de valeur certaine et durable de la participation, le conseil d'administration pourrait décider, le cas échéant, de comptabiliser les plus-values de réévaluation.

Les montants non appelés sur participations sont comptabilisés séparément.

Les dividendes des participations sont considérés comme des produits de l'exercice après que la société ait été informée de leur attribution.

Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition. Des réductions de valeur sont actées en cas d'incertitude sur leur recouvrement partiel ou entier à la date d'échéance.

Créances à plus d'un an

Les créances sont valorisées selon les mêmes critères que les créances reprises à la rubrique " Immobilisations financières ".

Conformément à l'article 67 de l'A.R. du 29 avril 2019, portant l'exécution du code des sociétés, un escompte est comptabilisé sur les créances non productives d'intérêt ou assorties d'un intérêt anormalement faible.

Conformément à l'article 68 de l'A.R. précité, ces créances font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis ou si leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur comptable.

Créances à un an au plus

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale ou à la valeur d'acquisition, pour les créances représentant des titres à revenu fixe.

Conformément à l'article 67 de l'A.R. du 29 avril 2019, portant l'exécution du code des sociétés, un escompte est comptabilisé sur les créances non productives d'intérêt ou assorties d'un intérêt anormalement faible.

Conformément à l'article 68 de l'A.R. précité, ces créances font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis ou si leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur comptable.

Placements de trésorerie

Les créances auprès des institutions sont valorisées à leur valeur nominale. Les titres sont valorisés à leur valeur d'acquisition sans tenir compte des frais accessoires.

Les placements de trésorerie et les valeurs disponibles font l'objet de réductions de valeur lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur d'acquisition.

Passif

Provisions pour risques et charges

A la clôture de l'exercice, le Conseil d'Administration détermine les provisions à constituer en couverture des risques et charges auxquels l'entreprise est soumise.

Ces provisions pour risques et charges ont pour objet de couvrir des pertes ou charges nettement circonscrites quant à leur nature, mais qui, à la date de clôture de l'exercice, sont probables ou certaines, mais indéterminées quant à leur montant.

Les provisions pour risques et charges doivent répondre aux critères de prudence, de sincérité et de bonne foi.

Dettes à plus d'un an

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Dettes à un an au plus

Ces dettes sont évaluées selon les mêmes règles que les dettes à plus d'un an.

Comptes d'ordre

RÈGLES D'ÉVALUATION

Sont inscrits sous cette rubrique, par catégorie, les engagements et recours tels que valorisés par le Conseil d'Administration.

Sont également inscrits sous cette rubrique, par catégorie, les engagements et droits ainsi que les missions déléguées, les montants des participations et créances détenues pour compte de l'Etat.

Sont également repris en compte d'ordre, les montants relatifs aux missions confiées à la SFPI par des lois spéciales ou arrêtés royaux, telles que prévues par l'article 2§3 de la loi du 2 avril 1962, afin de contribuer à la mise en œuvre de la politique de l'Etat.

Les comptes d'ordre se rapportant aux missions déléguées exécutées pour compte de l'Etat sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition historique. Ils ne sont modifiés qu'à la demande expresse de l'Etat.

Les charges et produits de ces missions sont portés en compte de l'Etat.

Changement de méthodologie comptable des plus-values et moins-values de réalisation sur vente de titres

Un changement de méthodologie comptable des plus-values et moins-values réalisées sur ventes de titres repris en 2020 et antérieurement respectivement en produits d'exploitation non récurrents et charges d'exploitation non récurrentes ont été en 2021 placés respectivement en produits financiers non récurrents et en charges financières non récurrentes.

A des fins de comparabilité, les ajustements suivants sont apportés aux chiffres de l'exercice précédent

- 21.180.551,28 EUR de produits d'exploitation non récurrents en 2020 sont à lire comme étant des produits financiers non récurrents en comparaison à l'exercice 2021

- 18.387.923,74 EUR de charges d'exploitation non récurrentes en 2020 sont à lire comme étant des charges financières non récurrentes en comparaison à l'exercice 2021

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION



FROM HERE. FOR ALL OF US. ABOUT TOMORROW

***SOCIÉTÉ FÉDÉRALE DE PARTICIPATIONS ET D'INVESTISSEMENT**

en abrégé SFPI

SOCIÉTÉ ANONYME D'INTERÊT PUBLIC

Avenue Louise 32, boîte 4

1050, Bruxelles

BE 0253.445.063RPM (Bruxelles – Division francophone)

TVA BE 0253.445.063

(ci-après la « SFPI » ou la "Société")

**RAPPORT DE GESTION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ACTIONNAIRE**

Cher actionnaire,

Nous avons l'honneur, conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations (CSA), de soumettre à votre approbation les comptes annuels de la Société pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2021, ainsi que de vous rendre compte de notre gestion au cours de l'exercice social clôturé.

La Société est issue de la fusion par absorption par la Société fédérale d'Investissement (« SFI ») de la Société fédérale de Participations (« SFP »). Cette fusion par absorption a pris effet le 7 novembre 2006, conformément à la loi du 26 août 2006 portant fusion de la SFI et de la SFP (*M.B.*, 30 août 2006) et de ses arrêtés d'exécution.

Le capital social de la Société s'élève à 1.473.398.645,06 EUR, représenté par 7.689.496 actions.

1. Rapport de gestion : général

1.1. *Exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de la Société, ainsi que description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée*

Le total du bilan s'élève à 2.520.973.916,27 EUR par rapport à 2.554.816.888,46 EUR durant l'exercice social précédent. L'exercice se clôture avec un bénéfice net de 131.601.380,35 EUR par rapport à un bénéfice net de 16.973.023,34 EUR à la fin de l'exercice social précédent.

La diminution du total du bilan (-33.842.972,19 EUR) s'explique principalement par les éléments suivants :

#Smart capital
for Belgium.
WWW.SFPI-FPIIM.BE

Société Fédérale de Participations et d'Investissement
Société Anonyme d'Intérêt Public
Federale Participatie- en Investerings Maatschappij
Naamloze Vereniging van Openbaar Nut

Avenue Louise - Louizelaan, 32/4
1050 Bruxelles - Brussel
RPM (Bruxelles - Franstalige afdeling) 0253.445.063
TVA BE 0253.445.063

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION



A L'ACTIF :

- Une augmentation des actifs immobilisés de +187.212.041,93 EUR pour les porter à 2.092.187.382,83 EUR au 31 décembre 2021. Cette augmentation provient principalement de l'augmentation des immobilisations financières de +191.231.387,37 EUR qui s'explique, quant à elle, essentiellement par
 - o L'opération blanche (cash neutral) réalisée dans Euronext (+55.598.776,89 EUR de participation), par laquelle la SFPI, ainsi que les autres investisseurs détenant des actions d'Euronext à la date du 29 avril 2021, se sont vus attribués des droits préférentiels de souscription (DPS) leur permettant de participer à l'augmentation de capital réalisée en vue de financer le rachat de la Borsa Italiana. La SFPI a donc vendu une partie de ses actions hors DPS afin de pouvoir les exercer et acquérir de nouvelles actions avec une décote de 23%. Cette opération a, en outre, permis à la SFPI de dégager une plus-value de 57.359.176,89 EUR (voir ci-dessous),
 - o De nouveaux investissements dans Lineas (16.600.000,00 EUR), Belgian Mobile ID - itsme (14.499.971,23 EUR), Eschercloud Holding (10.000.000,00 EUR),
 - o Des investissements de suivi dans Certi-Fed (15.000.000,00 EUR), Fidentia Belux Office (11.211.538,46 EUR) et I4B (The Belgian Infrastructure Fund) (8.940.000,00 EUR),

La variation détaillée des immobilisations financières est, en outre, reprise ci-dessous :

1. Dans les entreprises liées **13.865.875,62 EUR**

1.1 Participations **13.865.875,62**

❖ Acquisitions Investissement de suivi		<u>20.031.182,01</u>
Certi-Fed	15.000.000,00	
Palais des Congrès	5.000.000,00	
SFPI International	31.182,01	
❖ Réductions de valeur actées		<u>-6.165.306,39</u>
Palais des Congrès	-6.132.000,00	
Zephyr-Fin	-33.306,39	

2. Dans les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation **101.037.148,57 EUR**

2.1 Participations **91.091.431,82**

❖ Acquisitions et investissements de suivi		<u>97.071.457,68</u>
Belgian Mobile ID	14.499.971,23	
The Belgian Infrastructure Fund - I4B	8.940.000,00	
Belgian Growth Fund I comin V	6.215.000,00	
Fund +	5.625.000,00	
BeCover	5.000.040,00	
Micleidi Microdisplays	5.000.000,00	
Good Harvest Belgium I	4.275.897,00	
Omxe Invest	3.552.691,75	
Newton Biocapital I	3.513.125,00	
Capricorn Sustainable Chemistry Fund	2.500.000,00	
Fortino Capital Ventures II	2.441.658,00	
Regenero Impact fund	2.185.673,52	
PDC Line Pharma	1.999.850,00	
Capricorn Fusion China Fund	1.893.750,00	
Lineas Group	1.600.000,00	
Bioxodes	1.500.000,00	
Volta Ventures II	1.350.000,00	
LSP 6	1.271.751,00	
Neuvasq Biotechnologies SRL	1.250.000,00	

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION



reMynd	1.200.000,00	
Qbic II Fund Arkiv	1.200.000,00	
Inventures II	1.040.000,00	
Synergia Medical	1.033.980,00	
Exe Vir Bio	1.000.000,00	
Profinpar Fund	1.000.000,00	
Smartfin Ventures	1.000.000,00	
Theodorus IV	1.000.000,00	
Newton Biocapital II	1.000.000,00	
N-Cardia	1.000.000,00	
Addax Motors	1.000.000,00	
Air Belgium	900.000,00	
CIM Capital Restruct Fund	850.000,00	
Vives Interuniversity Fund	640.000,00	
QBIC Feeder Fund	638.034,00	
The Factory Fund	636.000,00	
Bioqube Factory Fund	605.673,35	
Seeder Fund	600.000,00	
Tara India Fund IV	568.052,64	
White Fund	550.000,00	
OncoDNA	500.000,00	
e-Health Venture	500.000,00	
Vives II	500.000,00	
BeCode	500.000,00	
Ginkgo Fund II	460.000,00	
V-Bio Fund 2	392.601,55	
Scale II	377.962,59	
Epics Therapeutics	375.030,25	
Industry Fund	357.000,00	
Magnitude Ventures 9.5	345.188,00	
Capricorn Health Tech Fund	250.000,00	
Pharmafluidics	183.457,48	
Theodorus III	150.000,00	
Accessia GMB	100.000,00	
Fors Capital partner	43.820,32	
Omxe Partner	10.250,00	
❖ Conversions du prêt pour apport en capital		<u>11.032.214,42</u>
Kebony AS - Kebony Belgium	8.220.556,80	
Scale-Ups	1.483.853,95	
Pharmafluidics	790.135,75	
Calyos	537.667,92	
❖ Différences de change		<u>-197.492,84</u>
Fors Capital partner	-183.649,93	
Tara India Fund IV Trust	-13.842,91	
❖ Réductions de capital		<u>-8.117.750,88</u>
Fortino Capital Arkiv	-1.700.095,27	
Qbic Feeder Fund	-1.656.492,47	
Regenero Impact Fund	-1.200.000,00	
Theodorus III	-889.881,23	
Fortino Capital Ventures II	-872.683,00	
LSP 6	-553.029,00	
Capricorn Health Tech Fund	-550.000,00	
Vives II	-490.654,21	
Fors Capital partner	-201.893,18	
Bioqube Factory Fund	-3.022,52	
❖ Remboursement de prime d'émission		<u>-430.322,06</u>
Biloba / Ginkgo Fund	-430.322,06	
❖ Ventes de titres		<u>-6.493.094,96</u>
Pharmafluidics	-3.791.808,61	
N-Cardia	-2.651.286,35	
White Fund	-50.000,00	
❖ Transferts de catégorie		<u>-1.496.977,38</u>
Bioqube Factory Fund	-1.496.977,38	

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION



❖ Reprises de réductions de valeur		<u>6.657.298,45</u>
Smartfin Ventures	2.000.000,00	
Epimède	1.461.362,00	
Qbic Feeder Fund	1.000.505,95	
Clssold	851.947,10	
N- Cardia	742.639,40	
Capricorn Sustainable Chemistry Fund	600.844,00	

2.2 Créances 9.945.718,75

❖ Acquisitions et investissements de suivi		<u>19.544.027,78</u>
Lineas Group	15.000.000,00	
Blueberry (intérêts capitalisés)	2.940.277,78	
Texere	1.353.750,00	
Nucleis	250.000,00	
❖ Remboursements de créances		<u>-4.404.533,46</u>
Epimède	-4.225.163,16	
Nucleis	-112.374,10	
Swimove	-31.996,20	
Accessia Pharma	-25.000,00	
Be Central	-10.000,00	
❖ Conversion du prêt pour apport en capital		<u>-7.666.294,75</u>
Kebony AS-Kebony Belgium	-4.972.517,18	
Scale-Ups	-1.400.000,00	
Pharmafluidics	-756.109,65	
Galyos	-537.667,92	
❖ Réductions de valeur actées		<u>-1.105.137,39</u>
Kebony AS	-1.105.137,39	
❖ Reprise de réductions de valeur actées		<u>3.577.654,57</u>
Kebony AS	3.577.654,57	

3. Dans les autres immobilisations financières

76.328.363,18 EUR

3.1 Participations 70.257.075,54

❖ Acquisitions et investissements de suivi		<u>119.061.650,44</u>
Euronext	75.159.000,00	
T2 Energy Transition Fund	5.840.593,75	
Eschercloud Holding	5.000.000,00	
Biotals	4.999.995,00	
Brienne III	4.230.000,00	
Univercelles	4.065.763,00	
Itineris	2.500.020,00	
Caloritium	2.500.012,02	
Eyed Pharma	2.376.471,00	
Vesalius Biocapital III	1.644.786,30	
Sequana Medical	1.487.500,00	
Heran Health Tech Fund I	1.246.000,00	
Imcyse	1.224.632,50	
Biodiscovery 6	1.200.000,00	
Biodiscovery 5	1.050.000,00	
Imec Xpand	1.000.000,00	
Fomcap IV	1.000.000,00	
Kurma Diagnostics 2	947.107,51	
Smartfin Ventures II	775.000,00	
V-Bio Ventures Fund 1 Arkiv	694.239,95	
Unid Manufacturing	123.529,41	

4

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION



❖ Conversions du prêt pour apport en capital		<u>3.343.662,95</u>
Caloritum	2.499.982,64	
Wellington Partners Life sciences	843.680,31	
❖ Réduction de capital		<u>-2.345.413,72</u>
Heran Health Tech Fund I	-1.946.000,00	
Biodiscovery 5	-357.700,00	
Anchorage Sustainable	-25.834,50	
Bioqube Factory Fund	-15.879,22	
❖ Ventes de titres		<u>-43.304.126,62</u>
Société Wallonie des Eaux	-20.000.000,00	
Euronext	-19.560.223,11	
Nyxoah	-1.999.999,00	
Iteos Therapeutics US	-1.743.904,51	
❖ Transferts de catégorie		<u>-1.198.046,86</u>
Bioqube Factory Fund	1.496.977,38	
Iteos Therapeutics US	-1.934.755,89	
Avantium Holding	-761.070,35	
❖ Réductions de valeur actées		<u>-5.945.447,91</u>
Belimmo	-2.393.241,16	
Bone Therapeutics	-2.363.861,85	
Unifly	-999.986,50	
Biocartis	-164.058,40	
Chapelle Musical	-24.300,00	
❖ Liquidation		<u>-2.406.514,30</u>
Novopolymers	-2.405.514,30	
Fonds de l'économie Sociale et Durable	-1.000,00	
❖ Reprises de réductions de valeur		<u>2.898.977,30</u>
Novopolymers	2.405.514,30	
V-Bio Ventures Fund Arkiv	492.463,00	
Fonds de l'économie Sociale et Durable	1.000,00	
❖ Transfert de catégorie de la réduction de valeur		<u>153.136,26</u>
Avantium Holding	153.136,26	
3.2 Créances		<u>6.071.287,64</u>
❖ Acquisitions et investissements de suivi		<u>9.318.239,37</u>
Eschercloud Holding	5.000.000,00	
Caloritum	2.499.982,64	
Unifly	1.500.000,00	
Normandy Hadrontherapy	183.138,99	
Minoryx Therapeutics	135.117,74	
❖ Remboursements de créances		<u>-747.019,09</u>
Comet Sambre	-624.441,99	
Nanocyl	-122.577,10	
❖ Conversion du prêt pour apport en capital		<u>-2.499.982,64</u>
Caloritum	-2.499.982,64	
❖ Autre		<u>50,00</u>

- Une diminution des actifs circulants de -221.055.014,12 EUR pour les porter à 428.786.533,44 EUR au 31 décembre 2021. Cette diminution résulte essentiellement de la diminution des valeurs disponibles (-238.699.814,60 EUR).

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION



Au **PASSIF** :

- Une augmentation des fonds propres de +98.715.985,85 EUR pour les porter à 2.468.316.077,77 EUR au 31 décembre 2021. Cette augmentation résulte essentiellement de l'affectation du résultat.
- Une diminution des dettes de -132.552.762,42 EUR pour les porter à 52.649.319,98 EUR au 31 décembre 2021. Cette diminution s'explique pour l'essentiel par la diminution de la dette vis-à-vis de l'Etat par rapport à celle de 2020 (-137.563.705,75 EUR) pour atteindre 33.123.956,19 EUR au 31 décembre 2021.

La dette vis-à-vis de l'Etat au 31 décembre 2020 comprenait entre autres le solde d'une avance pour un investissement dans Brussels Airlines en missions déléguées (157.100.000,00 EUR) investi en 2021 et des liquidités reçues pour compte de l'Etat dans le cadre de la fermeture d'un plan social au sein d'une mission déléguée (9.184.683,88 EUR) reversées à l'Etat en 2021.

En outre, le dividende proposé ci-dessous (32.900.345,08 EUR) représentant 25% du résultat net de l'exercice 2020. La dette portant sur ce dividende représente quant à elle une augmentation de 28.657.089,24 EUR par rapport à la dette portant sur le dividende 2021 (4.243.255,84 EUR).

L'exercice 2021 se clôture par un bénéfice net de 131.601.380,35 EUR, comparé à 16.973.023,34 EUR à la fin de l'exercice social précédent, soit une augmentation de 114.628.357,01 EUR.

Les produits de l'exercice 2021 représentent 186.465.930,54 EUR (contre 83.163.609,91 EUR en 2020), soit une augmentation de 103.302.320,63 EUR par rapport à l'année précédente. Cette augmentation s'explique par les éléments suivants :

- Produits financiers :

Les produits financiers ont augmenté de 106.787.619,41 EUR pour être portés à 162.272.631,91 EUR. Cette augmentation s'explique principalement par :

- o La réalisation de plus-values sur ventes d'actions pour 74.235.766,13 EUR, provenant principalement des dossiers Euronext (57.359.176,89 EUR), PharmaFluidics (7.871.113,54 EUR) et iTeos Therapeutics (5.911.871,89 EUR).

Les plus-values réalisées sur ventes d'actions étaient avant l'exercice 2021 enregistrées en produits d'exploitation non récurrents. L'écart entre les deux années s'explique donc principalement par un changement de méthodologie comptable des plus-value réalisées sur ventes d'actions reprises en 2020 en produits d'exploitation pour 21.180.551,28 EUR et en 2021 en produits financiers pour 74.235.766,13 EUR.

Par ailleurs, un montant de 605.179,67 EUR a été déposé sur un « escrow account » suite à la vente des titres PharmaFluidics, ils ne seront reconnus dans les comptes de la SFPI qu'ultérieurement et pour autant que cette somme puisse être débloquée,

- o L'augmentation des dividendes perçus en 2021 (+39.277.527,18) pour les porter à 55.559.505,06 EUR dont les principales causes portent sur les dividendes d'Euroclear (+15.938.796,80 EUR), Fund+ (+11.773.800,00 EUR) et BNP Paribas (+9.623.222,98 EUR). Ces sociétés n'avaient pas distribué de dividende en 2020.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION**- Produits d'exploitation :**

Les produits d'exploitation représentent 24.193.298,63 EUR et ont, quant à eux, diminué de -3.485.298,78 EUR ; la plus-value dégagée en 2020 par la sortie de la participation dans Masthercell 17.500.000,00 EUR n'a été qu'en partie compensée par l'augmentation de la commission de gestion perçue en 2021 pour le dossier Belfius (+8.756.042,57 EUR) et la plus-value sur la vente d'un bâtiment (+6.000.000 EUR). Néanmoins, pour rappel, depuis 2021, les plus-values réalisées sur ventes d'actions sont enregistrées en produits financiers. L'écart entre les deux années s'explique donc principalement par un changement de méthodologie comptable des plus-values réalisées sur ventes d'actions reprises en 2020 en produits d'exploitation pour 21.180.551,28 EUR et en 2021 en produits financiers pour 74.235.766,13 EUR.

Les charges de l'exercice 2021 représentent 54.864.550,19 EUR (contre 66.190.586,57 EUR en 2020) soit une diminution de -11.326.036,38 EUR par rapport à l'année précédente. Cette diminution s'explique par les éléments suivants :

- Charges financières :

Les charges financières ont diminué de -3.816.647,27 EUR pour être portées à 26.059.443,95 EUR. Celles-ci sont principalement composées des réductions de valeur des immobilisations financières (20.149.792,30 EUR) enregistrées principalement sur les sociétés suivantes :

- Le Palais des Congrès : 6.132.000,00 EUR,
- Kebony : 2.956.975,53 EUR,
- Befimmo : 2.393.241,16 EUR,
- Bone Therapeutics : 2.363.861,85 EUR,
- Calyos : 1.351.600,00 EUR.

- Coût des ventes et prestations :

Le coût des ventes et prestations représente 19.953.934,00 EUR fin 2021, contre 34.839.158,54 EUR fin 2020. Ils sont principalement composés des services et biens divers (10.397.384,74 EUR) et des rémunérations (4.170.654,79 EUR).

Les charges d'exploitations non récurrentes, expliquent à elles seules, une grande partie de la diminution des coûts des ventes et prestations par rapport à 2020 (soit -14.040.700,91 EUR), et se composaient en 2020 principalement des moins-values sur les ventes d'actions Avantium et IRE Elit.

- Impôts :

L'exercice se clôture avec un impôt de 8.851.172,24 EUR par rapport à un impôt de 2.343.090,09 EUR à la fin de l'exercice social précédent.

1.2. Affectation du résultat

Les comptes annuels qui sont soumis à votre approbation présentent donc un bénéfice de l'exercice 2021 de 131.601.380,35 EUR ; compte tenu du bénéfice reporté de l'exercice social précédent de

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION



722.524.389,37 EUR, le bénéfice à affecter est de 854.125.769,72 EUR que nous vous proposons d'affecter comme suit :

- Réserve légale : 6.580.069,02 EUR ;
- Rémunération du capital : 32.900.345,08 EUR ;
- Bénéfice à reporter : 814.645.355,62 EUR.

1.3. Détermination des principaux facteurs de risques

Nous établissons, ci-dessous, un aperçu des principaux risques auxquels se trouve exposée la SFPI sur la base de ses activités et compte tenu de sa structure financière.

1.3.1 Actions juridiques contre SAirGroup (Sabena) et diverses sociétés du groupe

La SFPI, l'État belge et Zephyr-Fin détenaient les participations suivantes dans Sabena :

- SFPI : 1.119.412.313 actions (en mission déléguée) et 81.452.000 actions (pour compte propre) ;
- État belge : 640.748.000 actions ;
- Zephyr-Fin : 895.323.084 actions.

Le capital social total de la Sabena était représenté par 5.426.200.508 actions.

Dans le cadre des opérations de liquidation de la faillite de la Sabena, la SFPI, L'Etat belge et Zephyr-Fin ont introduit une action civile devant les juridictions belges, contre SAirGroup et diverses sociétés de son groupe – en ce compris Swissair International Finance III (« SIF III ») –, qui est toujours en cours.

La Cour d'appel de Bruxelles a rendu le 27 janvier 2011 un arrêt déclarant non fondées certaines demandes formées par la SFPI, l'État belge et Zephyr-Fin visant à mettre en cause la responsabilité civile de SAirGroup et de SAirLines. Pour le surplus, la cour a réservé à statuer sur les autres demandes, liées à l'instruction pénale, en raison de l'application de la règle « le pénal tient le civil en état ».

Les trois parties précitées se sont pourvues en cassation. Par son arrêt prononcé le 4 décembre 2014, la Cour de cassation a rejeté leurs pourvois. Par conséquent, l'arrêt rendu par la Cour d'appel de Bruxelles en date du 27 janvier 2011 est devenu définitif en ce qui concerne les demandes qu'il avait tranchées.

La cause reviendra ultérieurement devant la Cour d'appel de Bruxelles, qui aura alors à se prononcer sur les demandes laissées en suspens, et notamment la demande formulée par SIF III relative au remboursement d'un prêt de 100 millions EUR que SAirGroup a accordé à la SFPI (à l'époque SIF), agissant en mission déléguée, créance dont la SFPI demande toutefois l'extinction.

A ce stade, à la suite d'une plainte, de SAirGroup et de SAirLines, un dossier pénal est toujours en suspens, le dossier 2004/082 (désormais référence 2019/109), qui a été ouvert du chef d'infractions liées à l'état de faillite et d'abus de biens sociaux. Il semblerait que seule la Sabena (en tant que société en faillite) ait été mise en cause dans le cadre de cette instruction et aucun élément dans le dossier ne semble a priori susceptible de constituer une charge à l'encontre de l'État belge, de la SFPI ou de sa filiale Zephyr-Fin.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION*1.3.2 Action juridique contre la SFPI concernant l'achat d'actions ASTRID*

La SFPI avait acquis les actions d'ASTRID auprès du Holding Communal, à présent en liquidation, en mission déléguée au sens de l'article 2, §3 de la loi du 2 avril 1962 relative à la Société fédérale de Participations et d'Investissement et les sociétés régionales d'investissement. Par conséquent, le risque financier n'incombait pas à la SFPI, mais à l'État.

Le cabinet Deloitte s'était alors vu confier la tâche de déterminer le prix de vente de ces actions en 2011. Toutefois, la situation financière précaire dans laquelle se trouvait le Holding Communal SA à l'époque avait contraint l'affaire à être traitée de toute urgence, amenant l'expert à évaluer, dans son dernier rapport, les actions entre 52 et 61 millions EUR. Le Holding Communal réclame à présent le paiement d'un montant de 56 millions EUR.

Il subsistait depuis lors une divergence d'interprétation de l'estimation de la valeur des actions ASTRID entre la SFPI et le Holding Communal. Conformément à la décision du gouvernement et dans l'attente de nouvelles instructions, la SFPI s'en était tenue au paiement de la somme de 52 millions EUR pour le transfert des actions.

Le Holding Communal avait assigné la SFPI afin que celle-ci soit condamnée au paiement du solde supposé du prix de rachat de 4 millions EUR. Compte tenu du fait que la SFPI agissait en mission déléguée pour le compte de l'État belge, ce dernier est intervenu volontairement dans l'action en cours.

Par jugement du 8 janvier 2016, la 9e Chambre du tribunal de commerce néerlandophone de Bruxelles avait tranché l'affaire.

Le tribunal avait débouté le liquidateur du Holding Communal de toutes ses demandes et avait condamné la demanderesse aux frais et dépens de l'instance.

Le tribunal avait considéré en substance que, par le Second Addendum au contrat initial, les parties avaient irrévocablement consenti à une cession d'actions pour un prix de 52 millions EUR, à charge pour le Holding Communal de prouver qu'il y avait un accord entre parties pour le prix de 56 millions EUR, preuve que, selon le tribunal, le Holding Communal ne rapportait pas.

Le 8 juin 2016, le liquidateur du Holding Communal a interjeté appel contre ce jugement.

L'affaire a été tranchée par la 8e cour d'appel néerlandophone de Bruxelles par un jugement rendu le 23 juin 2021.

La cour a suivi la thèse du Holding Communal en ce que l'accord des parties portaient bien sur un prix de cession de 56 millions EUR, tel qu'établi initialement par le rapport Deloitte et a, par conséquent, écarté les arguments de la SFPI et de l'Etat belge, le Second Addendum ne traduisant pas la volonté des parties. La cour a également accueilli la demande du Holding Communal d'appliquer la loi du 2 août 2002 relative au retard des paiements dans les transactions commerciales, le montant des intérêts venant s'ajouter au solde du prix de la cession, pour un montant total de 7.036.273,98 EUR.

La SFPI et l'Etat belge ont également été condamnés aux dépens pour les deux instances, pour un montant total de 34.500,00 EUR.

Après discussion entre les parties à la cause, certaines concessions ont été faites par le liquidateur du Holding Communal sur le montant des intérêts ainsi que des dépens.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

En date du 29 octobre 2021, l'Etat belge a dès lors payé un montant total de 6.994.191.79 EUR en faveur du Holding Communal.

1.3.3 Action juridique relative au sauvetage de Fortis

- i. La SFPI a été amenée à acquérir, dans le cadre du sauvetage du Groupe Fortis (désormais Ageas), fin septembre et début octobre 2008, les actions de Fortis Banque SA/NV en vue de son adossement à BNP Paribas.

Dans ce cadre, la SFPI a agi en mission déléguée.

Nombre d'actions en justice ont été introduites à l'époque, spécialement contre Ageas, qui ont pour l'essentiel pris fin à l'égard d'Ageas suite à une transaction soumise à la Cour d'appel d'Amsterdam et approuvée par cette dernière.

Une action a aussi été introduite début 2009 par divers actionnaires minoritaires contre la SFPI et BNP Paribas Fortis, ainsi que d'autres parties, dont Ageas, à l'égard de laquelle les demandeurs se sont désistés dans le cadre de la transaction précitée.

Aucune demande concrète n'était plus formulée contre la SFPI dans ce dossier et l'affaire avait en outre été suspendue en 2016 en attendant l'issue d'une procédure pénale, qui s'est finalement terminée en 2020.

- ii. Dans des conclusions déposées en 2021 par les demandeurs, et sans qu'il n'y ait eu par ailleurs d'éléments nouveaux, ceux-ci entendent désormais diriger aussi leurs demandes contre la SFPI – agissant en mission déléguée – et requièrent que celle-ci (i) soit condamnée, aux côtés de BNP Paribas, à payer au profit d'Ageas un montant total de 5.060.000.000 EUR (griefs relatifs aux conditions de l'acquisition de Fortis Banque), augmenté des intérêts, (ii) soit condamnée seule à payer au profit d'Ageas un montant de 800.000.000 EUR (griefs relatifs à l'apport à BNP Paribas des actions de Fortis Banque), augmenté des intérêts et (iii) soit condamnée, avec BNP Paribas, à verser aux demandeurs 30 € par action qu'ils détiennent, à titre de dommage matériel et moral évalué ex aequo et bono, à augmenter des intérêts.

La SFPI s'oppose bien évidemment à ces demandes.

L'affaire devrait en principe être plaidée devant le Tribunal de l'entreprise de Bruxelles en 2023 ou 2024.

*1.4. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la Société et événements importants survenus après la clôture de l'exercice**1.4.1 Investissement dans Ageas*

Suite à la décision du Conseil d'administration du 13 janvier 2022, la SFPI a acquis une participation de 6,33 % dans Ageas début 2022.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

Ageas est en Belgique la plus grande compagnie d'assurance. Elle est un grand pourvoyeur d'emplois (environ 7.000 emplois en Belgique), ainsi qu'un important contributeur fiscal et client d'entreprises belges. Elle gère 50% des plans de pensions sectorielles du 2ème pilier et 25% des plans de pensions complémentaires du 3ème pilier. Ageas co-investit par ailleurs régulièrement avec la SFPI dans des projets stratégiques (Belgian Growth Fund, Infrastructure 4 Belgium ou encore Euroclear) et est partenaire des autorités publiques dans de nombreux projets (School Van Morgen, Palais de justice de Namur, ...). C'est un acteur-clé de l'économie belge.

1.4.2 Centralisation

Dans le cadre de l'exécution de l'accord gouvernemental, le gouvernement a, dans une première phase, décidé de centraliser au sein de la SFPI les participations suivantes détenues soit directement par l'Etat soit par la SFPI en mission déléguée, à savoir : Ethias, BNP Paribas, Belfius et la Loterie Nationale.

En date du 21 février 2022, la SFPI a réalisé une augmentation de capital par apport en nature de :

- 92.931.277 actions de BNP Paribas (qu'elle détenait précédemment pour compte de l'Etat en mission déléguée),
- 6.333.330 actions Ethias (qu'elle détenait précédemment pour compte de l'Etat en mission déléguée).

Suite à cette opération, le capital social de la SFPI s'élève à 7.441.650.256,63 EUR, représenté par 26.308.283 actions.

1.4.3 Guerre en Ukraine

La SFPI restera attentive à vérifier d'éventuelles conséquences de la guerre en Ukraine sur ses participations afin d'en tenir compte, le cas échéant. Néanmoins, les règles conservatrices qu'elle applique en termes de valorisation comptable de ses participations devraient lui permettre de limiter des éventuelles conséquences liées à cette guerre. La SFPI suivra attentivement l'évolution de la situation.

1.4.4 Offre publique d'acquisition volontaire de RE Invest Belgium sur Befimmo

La SFPI prend note qu'un avis a été déposé à la FSMA en vue de lancer une offre publique d'achat (OPA) non agressive portant sur toutes les actions émises par Befimmo au prix de 47,50 EUR par action. Les titres étant valorisés dans les comptes de la SFPI au prix de 32,96 EUR par action, cela conduirait à une plus-value de 10 millions EUR pour la SFPI si celle-ci venait à se réaliser. Par prudence, la SFPI n'intègre pas cette perspective dans ses comptes 2021.

1.5. Activités en matière de recherche et de développement

Durant l'exercice écoulé, aucune activité n'a été exercée et n'est prévue en matière de recherche et de développement.

1.6. Existence de succursales

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

La Société n'a aucune succursale.

1.7. Utilisation d'instruments financiers

Vu la nature de ses activités, la Société n'utilise pas d'instruments financiers tels que décrits à l'article 3:6, 8° du Code des sociétés et des associations.

1.8. Conflit d'intérêts

Au cours de l'exercice social 2021, une décision du Conseil d'administration a donné lieu à l'application de l'article 7:96 du Code des sociétés et des associations.

Le 21 septembre 2021, Monsieur Renaat Berckmoes a déclaré être confronté à un conflit d'intérêts au sens de l'article 7:96 du Code des sociétés et des associations en rapport avec la composition du Comité de rémunération, dans la mesure où il s'est porté candidat pour le siège vacant au sein de ce comité, que par ailleurs ce mandat est rémunéré.

On note cependant que cette décision du Conseil d'administration concerne une opération habituelle pour la Société au sens de l'article 7:96 précité et que ses conséquences patrimoniales pour la Société sont neutres car elle n'emporte aucun changement sur le montant et les modalités de la rémunération des membres du comité des rémunérations.

Nonobstant, Monsieur Renaat Berckmoes n'est intervenu à aucun moment dans le cadre de cette décision. Il n'a pas participé aux délibérations et au vote s'y rapportant lors de la réunion du Conseil d'administration du 21 septembre 2021.

En application de l'article 3ter, §2 de la loi du 2 avril 1962 relative à la Société fédérale de Participations et d'Investissement et les sociétés régionales d'investissement et de la disposition 38 de la charte de gouvernance d'entreprise, les conflits de fonction suivants ont par ailleurs été déclarés :

- Lors de la réunion du Conseil d'administration du 9 février 2021, Madame Laurence Bovy a fait état d'un potentiel conflit de fonction en rapport avec le dossier « T2 Energy Transition Fund », Messieurs Renaat Berckmoes et Wouter Everaert ont fait état d'un potentiel conflit de fonction en rapport avec le dossier « Smartfin Ventures II », et Messieurs Pascal Lizin, Olivier Henin et Jan Verschooten ont fait état d'un potentiel conflit de fonction en rapport avec le dossier « Mission déléguée F35 ».
- Lors de la réunion du Conseil d'administration du 9 mars 2021, Monsieur Pascal Lizin a fait état d'un potentiel conflit de fonction en rapport avec le dossier « Sonaca Aircraft », et Monsieur Wouter Everaert a fait état d'un potentiel conflit de fonction en rapport avec le dossier « Capricorn Fusion ».
- Lors de la réunion du Conseil d'administration du 27 avril 2021, Monsieur Olivier Henin a fait état d'un potentiel conflit de fonction en rapport avec le dossier « Air Belgium », Monsieur Wouter Everaert a fait état d'un potentiel conflit de fonction en rapport avec le dossier « Biotalyx », et Madame Laurence Bovy a fait état d'un potentiel conflit de fonction en rapport avec le dossier « SWDE ».
- Lors de la réunion du Conseil d'administration du 15 juin 2021, Monsieur Wouter Everaert a

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION



fait état d'un potentiel conflit de fonction en rapport avec le dossier « Qbic III », ainsi qu'avec le dossier « CIM Capital ». En rapport avec ce dernier dossier, Madame Valérie Potier et Monsieur Koenraad Van Loo ont également déclaré un potentiel conflit de fonction.

- Lors de la réunion du Conseil d'administration du 13 juillet 2021, Madame Laurence Bovy a fait état d'un potentiel conflit de fonction en rapport avec le dossier « Tessenderlo », et Messieurs Pascal Lizin, Koen Schoors et Olivier Henin ont fait état d'un potentiel conflit de fonctions en rapport avec le dossier « Asco »
- Lors de la réunion du Conseil d'administration du 21 septembre 2021, Monsieur Olivier Henin a fait état d'un potentiel conflit de fonctions en rapport avec le dossier « Ampyx ».
- Lors de la réunion du Conseil d'administration du 26 novembre 2021, Monsieur Wouter Everaert a fait état d'un potentiel conflit de fonctions en rapport avec le dossier « Eschercloud ».

Dans chacune de ces hypothèses, les administrateurs concernés se sont abstenus de délibérer et de voter sur le point de l'ordre du jour touché par le potentiel conflit de fonction.

2. Déclaration de gouvernement d'entreprise

Les désignations des fonctions (collaborateur, administrateur, président, directeur,...) mentionnées dans la présente charte renvoient aux deux sexes. Par souci de lisibilité, la forme masculine est utilisée comme forme neutre et désigne aussi bien les femmes que les hommes.

2.1. Cadre juridique de la gouvernance de la société et code de référence

La Société est au premier chef, régie par la loi du 2 avril 1962 relative à la Société fédérale de Participations et d'Investissement et les sociétés régionales d'investissement, telle que modifiée de temps à autre, et pour la dernière fois, par une loi du 28 avril 2020 transposant la directive (UE) 2017/828 (« **Loi de 1962** »), ainsi que par un contrat de gestion conclu avec l'État et par ses statuts.

Le premier contrat de gestion conclu entre l'État et la Société est entré en vigueur le 17 juillet 2018 conformément à l'arrêté royal du 19 juillet 2018 approuvant le premier contrat de gestion entre l'Etat et la Société fédérale de Participations et d'Investissement. Celui-ci a été amendé par un avenant du 20 septembre 2021, approuvé par arrêté royal du 4 octobre 2021.

La dernière version des statuts de la Société a été adoptée le 11 octobre 2021.

En tant que société anonyme d'intérêt public, la Société est en outre régie par le Code des sociétés et des associations, dans la mesure où il n'y est pas dérogé par les textes qui précèdent.

Les pratiques de gouvernance de la Société s'établissent également conformément aux bonnes pratiques en matière de gouvernance suivies par les entreprises cotées (Code belge de Gouvernance d'Entreprise 2020), selon la méthode « **comply or explain** ».

Ce faisant, la Société respecte, en la matière, les recommandations les plus récentes de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE (2015), *Lignes directrices de l'OCDE sur la gouvernance des entreprises publiques*, Édition 2015, Editions OCDE, Paris), ainsi que l'article 39.3 de son contrat de gestion.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION**2.2. Structure de l'actionariat**

Les actions de la Société ont la forme nominative. Au 31 décembre 2021, le capital social de la Société était représenté par 7.689.496 actions, toutes détenues par l'État belge.

2.3. Conseil d'administration et comités

La Société est administrée par un Conseil d'administration et un Administrateur délégué, assisté d'un Comité exécutif. Le Conseil d'administration de la Société a constitué trois comités consultatifs spécialisés : un Comité d'audit, un Comité de rémunération et un Comité stratégique.

Par arrêté royal du 20 juin 2021, le Gouvernement fédéral a désigné un nouvel administrateur et vice-président et renouvelé les mandats de quatre membres du Conseil d'administration. Il a également renouvelé le mandat de l'administrateur délégué et de l'un des deux vice-présidents.

L'assemblée générale du 20 juillet 2021 a également désigné deux administratrices indépendantes sur proposition d'un jury indépendant constitué en vertu d'un arrêté royal du 9 mai 2021.

Les comités consultatifs spécialisés ont été adaptés en conséquence.

Enfin, par arrêté royal du 23 décembre 2021 le Gouvernement fédéral a renouvelé le mandat d'un administrateur et désigné quatre nouveaux membres du Conseil d'administration. Il a également désigné la nouvelle présidente du Conseil d'administration. Ces désignations et renouvellement ne sont toutefois entrés en vigueur qu'au 1^{er} janvier 2022.

Aucun changement n'est intervenu au niveau de la composition du Comité exécutif.

2.3.1. Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de la Société est composé de douze administrateurs dont un Président, un Administrateur délégué, deux Vice-présidents et deux administrateurs indépendants.

Seul l'Administrateur délégué est membre exécutif du Conseil d'administration. Les onze autres administrateurs sont des administrateurs non-exécutifs.

Le Président du Conseil d'administration s'est en outre vu confié une mission spéciale, sur la base de l'article 3bis, §12 de la Loi de 1962. Il est chargé, aux côtés de l'Administrateur délégué, de la représentation de la Société dans le cadre de ses relations externes, aux différents stades de la préparation et de la mise en œuvre des investissements.

Les administrateurs, en ce compris le Président, les deux Vice-présidents et l'Administrateur délégué sont nommés par arrêté royal délibéré en Conseil des Ministres, à l'exception des deux administrateurs indépendants qui sont nommés par l'Assemblée générale sur proposition motivée d'un jury constitué par le Roi, qui est composé de personnalités éminentes issues de la communauté des affaires ou académique. Les administrateurs indépendants répondent aux critères d'indépendance énoncés à l'article 3bis, §2 de la Loi de 1962.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION



Au 31 décembre 2021, le Conseil d'administration se composait comme suit¹ :

Pascal Lizin	Président
Koenraad Van Loo	Administrateur délégué
Olivier Henin	Vice-président
Koen Schoors	Vice-président
Laurence Bovy	Administratrice
Valérie Potier	Administratrice
Renaat Berckmoes	Administrateur
Luc Keuleneer	Administrateur
Wouter Everaert	Administrateur
Nicolas Pire	Administrateur
Isabelle Callens	Administratrice indépendante
Leen Van den Neste	Administratrice indépendante

Le Conseil d'administration est habilité à accomplir tous les actes jugés nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société, à l'exception de ceux que la législation ou les statuts réservent spécifiquement à l'Assemblée générale ou à d'autres organes de gestion.

Plus particulièrement, il incombe au Conseil d'administration de :

- définir les orientations de la politique générale de la Société,
- décider en toutes matières d'importance stratégique, financière ou opérationnelle,
- superviser la gestion opérationnelle de la société par l'Administrateur délégué, assisté du Comité exécutif, et
- agir en toutes autres matières réservées au Conseil d'administration par la loi.

2.3.2. Administrateur délégué

L'Administrateur délégué est responsable de la gestion opérationnelle de la Société et de la mise en œuvre des décisions du Conseil d'administration. Il est assisté par les autres membres du Comité exécutif qu'il préside.

2.3.3. Comité stratégique

Le Comité stratégique a été constitué conformément à l'article 3bis, §15 de la Loi de 1962. Le comité stratégique est composé de quatre membres : le Président, les deux Vice-présidents et l'Administrateur délégué. Le comité stratégique est présidé par le Président du Conseil d'administration.

Au 31 décembre 2021, le Comité stratégique se composait comme suit :

Pascal Lizin	Président
Koenraad Van Loo	Administrateur délégué
Olivier Henin	Vice-président
Koen Schoors	Vice-président

¹ Une partie de ces mandats sont expirés et exercés en « continuité ».

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION



Le comité stratégique a pour mission d'assister et de conseiller le Conseil d'administration dans les matières de politique et de stratégie générales de la Société, ainsi que sur des questions importantes relatives au développement stratégique de la Société.

Il revoit et formule des recommandations à propos des transactions, investissements et projets proposés par l'Administrateur délégué ou par le Comité exécutif au regard des objectifs stratégiques de la Société et supervise leur réalisation.

2.3.4. Comité d'audit

Le Comité d'audit a été constitué conformément à l'article 3bis, §17 de la Loi de 1962. Le comité d'audit est composé de trois membres, dont au moins un administrateur indépendant, nommés par le Conseil d'administration en son sein, en fonction de leur compétence et de leur expérience en matière financière. Le comité d'audit est présidé par un administrateur indépendant.

Au 31 décembre 2021, le Comité d'audit se composait comme suit :

Leen Van den Neste	Administratrice indépendante, présidente du comité
Luc Keuleneer	Administrateur
Nicolas Pire	Administrateur

Le Comité d'audit a pour mission d'assister le Conseil d'administration dans le cadre :

- du processus d'élaboration de l'information financière,
- de l'intégrité et du contrôle des comptes annuels et des comptes consolidés, ainsi que des états financier intermédiaires,
- des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques de la société,
- du suivi des travaux d'audit financier et opérationnel via l'audit interne et le commissaire, et
- de la surveillance du respect par la société des exigences légales et réglementaires.

2.3.5. Comité de rémunération

Le Comité de rémunération a été constitué conformément à l'article 3bis, §17 de la Loi de 1962. Le comité de rémunérations est composé de quatre membres, nommés par le Conseil d'administration en son sein, dont deux sont administrateurs indépendants.

Au 31 décembre 2021, le Comité de rémunération se composait comme suit :

Renaat Berckmoes	Administrateur, président du comité
Isabelle Callens	Administratrice indépendante
Leen Van den Neste	Administratrice indépendante
Pascal Lizin	Président du Conseil

Le Comité de rémunération est chargé, à la demande du Conseil d'administration ou d'initiative, de transmettre des propositions de décision, avis et recommandations au Conseil d'administration relatives aux avantages pécuniaires, directs ou indirects, immédiats ou reportés, en ce compris le régime de pension, de retraite et de survie, qui concernent les administrateurs, en ce compris l'Administrateur délégué, et les membres du Comité exécutif, et plus généralement, sur les questions de nomination et de rémunération des administrateurs, de l'Administrateur délégué et des autres membres du Comité

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS****RAPPORT DE GESTION**

exécutif.

Le règlement d'ordre intérieur du Comité de rémunération prévoit qu'il est également chargé de veiller, au moins une fois par an, à la tenue et la mise à jour de la liste des mandataires représentant les intérêts de la Société dans les sociétés du portefeuille de la Société. Le Comité de rémunération fait régulièrement rapport au Conseil d'administration à ces sujets.

2.3.6. *Comité exécutif*

Le Comité exécutif a été constitué conformément à l'article à l'article 3bis, §16 de la Loi de 1962. Il assiste l'Administrateur délégué dans la gestion opérationnelle. Le Comité exécutif comprend l'Administrateur délégué et trois autres membres désignés par le Conseil d'administration pour un terme de six ans, renouvelable, et qui peuvent être révoqués par le Conseil d'administration.

Le Comité exécutif est devenu opérationnel le 1^{er} mai 2019. Au 31 décembre 2021, il se composait comme suit :

Koenraad Van Loo	Administrateur délégué, président du comité
Michaël Vanloubbeeck	Directeur finance et administration
Tom Feys	Directeur investissements
Céline Vaessen	Directeur investissements

2.3.7. *Évaluation régulière*

Le Conseil d'administration évalue régulièrement l'efficacité, le bon fonctionnement et la composition des organes et comités et les améliorations qui pourraient être apportées.

Afin d'améliorer la qualité et l'objectivité de ces évaluations la Société a recours périodiquement à une agence professionnelle externe, qui formule des recommandations visant à optimiser l'organisation et l'efficacité des organes et des comités de la Société. Les organes et comités veillent au suivi et à la mise en œuvre de ces recommandations sous la responsabilité des présidents du Conseil d'administration et des comités consultatifs spécialisés.

2.4. *Contrôle*

Le contrôle de la situation financière, des comptes annuels et de la régularité des opérations à constater dans les comptes annuels est confié à un commissaire nommé par l'Assemblée générale parmi les membres de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Le commissaire de la Société est Mazars Réviseurs d'entreprise SC SCRL (dont le siège est sis à l'avenue Marcel Thiry 77, bte 4, à 1200 Woluwé-Saint-Pierre et dont le numéro d'entreprise est le 428.837.889), représenté par Monsieur Anton Nuttens.

La Société est également soumise à la tutelle administrative exercée à l'intervention de deux commissaires du gouvernement conformément à l'article 1^{er}, §2 de la loi du 2 avril 1962 relative à la Société fédérale de Participations et d'Investissement et les sociétés régionales d'investissement. Ceux-ci peuvent s'opposer à l'exécution de toute mesure qui serait contraire soit aux lois et arrêtés, aux statuts ou au contrat de gestion, soit aux objectifs prioritaires de la politique financière de l'État.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

L'un des commissaires du gouvernement est proposé par le ministre des Finances, l'autre est proposé par le ministre des Affaires économiques. Ils sont tous les deux nommés par arrêté royal. La possibilité de désigner un second commissaire du gouvernement sur proposition du ministre des Affaires économique a été introduite par la loi du 21 juin 2021 portant des dispositions financières diverses.

Les commissaires du gouvernement sont Monsieur Eddy Peeters et, depuis le 10 juillet 2021, Monsieur Raphaël Jehotte.

La Société a par ailleurs institué une fonction d'audit interne, qui est une fonction indépendante et permanente conçue pour améliorer, par le biais de missions d'audits financier et opérationnel, la performance et la gouvernance de la Société. Afin de garantir l'indépendance et améliorer la qualité de l'audit interne, la fonction d'audit interne est confiée à des consultants externes. Jusque fin 2021, l'auditeur interne de la Société était DSD Associates Audit & Advies BV BVBA (dont le siège est sis à Attenrodestraat 43, à 3391 Meensel-Kiezegem et dont le numéro d'entreprise est le 828.471.555).

Un second commissaire du gouvernement a été nommé par arrêté royal du 1^{er} juillet 2021. Aucun autre changement n'est intervenu au niveau des responsables du contrôle en 2021.

2.5. Charte de gouvernance d'entreprise

Le Conseil d'administration a adopté une charte de gouvernance d'entreprise, laquelle inclut les règlements d'ordre intérieur du Conseil d'administration, de l'Administrateur délégué et des comités consultatifs spécialisés. Elle a été amendée pour la dernière fois le 11 octobre 2021. Elle est disponible sur le site internet de la Société.

Le Conseil d'administration réexamine et adapte la charte de gouvernance d'entreprise en fonction des besoins et de l'évolution des activités de la Société en respectant les dispositions légales, réglementaires et statutaires applicables à la SFPI, ainsi que les règles et conditions spéciales arrêtées dans le contrat de gestion entre l'État belge et la SFPI.

2.6. Dérogation au Code belge de Gouvernance d'Entreprise 2020 (« Code 2020 »)

Les principales dérogations au Code 2020 peuvent être synthétisées comme suit :

- De manière générale, les grands traits du modèle de gouvernance de la Société sont déterminés par la Loi de 1962, notamment son caractère moniste. Toute modification à apporter aux règles qui régissent l'exercice ou le contrôle de la gestion de la Société doit donc s'inscrire dans le cadre de la Loi de 1962. Certaines modifications ne peuvent parfois être adoptées par l'Assemblée générale, que moyennant une modification législative préalable.
- Les administrateurs, en ce compris l'Administrateur délégué, sont nommés et révoqués par le Roi par arrêté royal délibéré en Conseil des Ministres. Ils ne sont pas nommés, ni révoqués, par l'Assemblée générale sur proposition du Conseil d'administration, lui-même assisté par le comité de rémunération. Les administrateurs indépendants sont nommés par l'Assemblée générale sur proposition motivée d'un jury indépendant constitué par le Roi.
- La composition du Conseil d'administration, des comités spécialisés et du Comité exécutif est

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

largement organisée par la Loi de 1962. Le Code 2020 recommande la présence d'au moins trois administrateurs indépendants. La Loi de 1962 prévoit à ce jour que le Conseil d'administration compte deux administratrices indépendantes.

- Le Code 2020 recommande que la durée du mandat d'administrateur n'excède pas quatre années. Les administrateurs de la Société sont nommés pour un terme renouvelable de six ans maximum.
- Le Code 2020 recommande que la rémunération des managers exécutifs comprenne une partie fixe et une partie variable et que la partie variable soit liée à leurs performances individuelles et à celles, globales, de la société. C'est le cas pour l'Administrateur délégué. Mais la rémunération des membres du Comité exécutif, autres que l'Administrateur délégué, ne comprend à ce jour pas de partie variable liée à la réalisation d'objectifs prédéfinis.
- Le Code 2020 recommande que les administrateurs non exécutifs reçoivent une partie de leur rémunération sous la forme d'actions. Ce n'est pas le cas en l'espèce. Toutes les actions de la Société sont aux mains de l'État fédéral.

2.7. Politique de diversité

La Société, en tant que société d'intérêt public, se veut exemplaire en matière de diversité. Elle s'efforce de créer une culture de mixité et d'inclusion à tous les échelons de son organisation.

Conformément à l'article 3bis de la Loi du 1962, au moins un tiers des membres du Conseil d'administration de la Société sont de sexe différent de celui des autres membres. En 2021, le Conseil d'administration comptait quatre femmes sur douze et un des trois comités consultatifs était présidé par une femme.

La composition du Conseil d'administration de la Société est en outre fixée de façon à rassembler suffisamment de profils complémentaires et variés en termes d'âge, de sexe, de parcours académique, d'expérience professionnelle et d'équilibre linguistique. L'objectif est de limiter au maximum le risque de pensée unique et de contribuer à la richesse des débats.

Convaincue que la collaboration, les efforts collectifs et les talents complémentaires des hommes et des femmes permettront aux institutions financières de tirer le meilleur parti d'une intelligence collective précieuse, la Société a par ailleurs adhéré en 2018 à la charte « Diversité des genres en finances ». Elle s'est ainsi engagée à soutenir la progression des femmes vers des postes de direction dans le secteur financier.

En cohérence avec son adhésion à cette charte, la Société comprend au sein de son Comité exécutif des membres de sexe différent. Trois femmes sont également chargées de la coordination des trois services dit d'appui (HR, Finance et Legal).

De façon plus générale, le personnel de la Société se compose d'un large panel de profils. Les activités de la Société requièrent une variété de talents, de métiers et de fonctions, laquelle contribue à des interventions financières judicieuses fondées sur des appréciations globales et multidisciplinaires.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS****RAPPORT DE GESTION**

La Société poursuit dans cette optique une politique de ressources humaines inclusive, basée sur les talents. Elle attache une grande importance à la diversité et à l'égalité des chances de tous ses employés quels que soient leur genre, leur sexe, leur orientation sexuelle, leur pays d'origine, leur origine sociale, leurs moyens financiers, leur handicap, ...

Elle propose pour tous des opportunités de développement personnel et professionnel gratifiantes à tous les niveaux de l'entreprise. Elle est soucieuse d'offrir un environnement de travail épanouissant, sécurisé et respectueux de la vie privée de ses collaborateurs et demande à chacun de traiter les personnes avec lesquelles il travaille avec respect et dignité.

La diversité constitue un élément important d'une saine gouvernance que la Société promeut aussi au travers de ses participations et investissements. La Société valorise ainsi la mixité au sein de toutes les sociétés de son portefeuille.

2.8. Rapport de rémunération (EUR)

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION



SFPI

Nom	Fonction au sein du CA de la SFPI	CA/Comités	Rémunération totale
Pascal Uzin	Président	Indemnités en tant que Président du Conseil d'administration	22.310
		Rémunération pour les fonctions exercées au sein de la société	44.775
		Indemnités en tant que Président du Comité Stratégique	12.000
		Indemnités en tant que membre du Comité de rémunération	1.600
		TOTAL	80.685
Koenraad Van Loo	Administrateur délégué	Rémunération pour les fonctions exercées au sein de la société	223.673
		Rémunération variable pour les fonctions exercées au sein de la société (non attribué à ce jour)	0
		TOTAL	223.673
Koen Schoors	Vice-Président (du 01/07/2021 au 31/12/2021)	Indemnités en tant que Vice-Président du Conseil d'administration	8.366
		Indemnités en tant que membre du Comité Stratégique	7.200
		TOTAL	15.566
Olivier Henin	Vice-Président	Indemnités en tant que Vice-Président du Conseil d'administration	16.733
		Indemnités en tant que membre du Comité Stratégique	12.000
		TOTAL	28.733
Jeanine Windey	Administratrice indépendante (du 01/01/2021 au 20/07/2021)	Indemnités en tant que membre du Conseil d'administration	6.507
		Indemnités en tant que Présidente du Comité de rémunération (du 01/01/2021 au 20/07/2021)	1.800
		TOTAL	8.307
Lieve Schuermans	Administratrice indépendante (du 01/01/2021 au 20/07/2021)	Indemnités en tant que membre du Conseil d'administration	6.507
		Indemnités en tant que Présidente du Comité d'audit (du 01/01/2021 au 20/07/2021)	3.600
		Indemnités en tant que membre du Comité de rémunération (du 01/07/2021 au 20/07/2021)	1.200
		TOTAL	10.707
Renaat Berckmoes	Vice-Président (du 01/01/2021 au 01/07/2021)	Indemnités en tant que Vice-Président du Conseil d'administration	8.366
		Indemnités en tant que membre du Conseil d'administration	5.577
	Administrateur (du 01/07/2021 au 31/12/2021)	Indemnités en tant que Président du Comité de rémunération (du 13/10/2021 au 31/12/2021)	600
		Indemnités en tant que membre du Comité Stratégique (du 01/01/2021 au 01/07/2021)	3.600
			TOTAL
Laurence Boyv	Administratrice	Indemnités en tant que membre du Conseil d'administration	11.155
		TOTAL	11.155
Nicolas Pire	Administrateur	Indemnités en tant que membre du Conseil d'administration	11.155
		Indemnités en tant que membre du Comité d'audit	2.000
		TOTAL	13.155
Luc Keuleneer	Administrateur	Indemnités en tant que membre du Conseil d'administration	11.155
		Indemnités en tant que membre du Comité d'audit	3.200
		TOTAL	14.355
Jan Verschooten	Administrateur (du 01/01/2021 au 01/07/2021)	Indemnités en tant que membre du Conseil d'administration	5.577
		Indemnités en tant que membre du Comité de rémunération (du 01/01/2021 au 01/07/2021)	800
		TOTAL	6.377
Wouter Everaart	Administrateur	Indemnités en tant que membre du Conseil d'administration	11.155
		TOTAL	11.155
Valérie Podier	Administratrice	Indemnités en tant que membre du Conseil d'administration	11.155
		TOTAL	11.155
Isabelle Callens	Administratrice indépendante (du 20/07/2021 au 31/12/2021)	Indemnités en tant que membre du Conseil d'administration	4.648
		Indemnités en tant que membre du Comité de rémunération	400
		TOTAL	5.048

21

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION



Kathleen Van Den Neste	Administratrice Indépendante (du 20/07/2021 au 31/12/2021)	Indemnités en tant que membre du Conseil d'administration	4.648
		Indemnités en tant que membre du Comité de rémunération	400
		Indemnités en tant que Présidente du Comité d'audit	1.800
		TOTAL	6.848
Michaël Vanloubbeeck	Membre du Comité Exécutif/CFAD	Rémunération de membre du Comité Exécutif	173.209
		TOTAL	173.209
Céline Vaessen	Membre du Comité Exécutif/CIO	Rémunération de membre du Comité Exécutif	156.413
		TOTAL	156.413
Tom Feys	Membre du Comité Exécutif/CIO	Rémunération de membre du Comité Exécutif	154.176
		TOTAL	154.176

SBI

Nom	Fonction au sein du CA de la SFPI	CA/Comités	Rémunération totale
Luc Keuleneer	Administrateur	Indemnités en tant que membre du Conseil d'administration	3.000
Nicolas Pire	Administrateur	Indemnités en tant que membre du Conseil d'administration	2.000

Dans le cadre de sa fonction au sein de la SFPI, le Président a bénéficié en 2021 d'un véhicule, d'un smartphone et d'une tablette dont les avantages en nature représentent 9.924,66 EUR.

L'Administrateur délégué bénéficie d'une pension de retraite et de survie fixée par le conseil d'administration. En 2021, la société a participé au financement de l'assurance de l'Administrateur délégué pour un montant de 70.639,86 EUR. L'Administrateur délégué a également bénéficié d'un véhicule de société, de l'utilisation d'un smartphone et d'une tablette dont les avantages en nature représentent 4.993,06 EUR.

Dans les montants repris ci-dessus sont inclus les avantages en nature liés au véhicule, smartphone, tablette, laptop dont bénéficient des membres du Comité Exécutif. Les montants concernant ces avantages en nature s'élèvent respectivement à 2.631,3 EUR pour Monsieur Vanloubbeeck, à 2.009,73 EUR pour Madame Vaessen et à 2.684,56 EUR pour Monsieur Feys. En outre, ils bénéficient chacun d'une assurance groupe pour un montant de 56.460,40 EUR pour Monsieur Vanloubbeeck, 24.410,16 EUR pour Madame Vaessen et 45.971,13 EUR pour Monsieur Feys pour l'année 2021.

3. Déclaration non-financière

La Société considère que la prise en compte des questions sociétales et de gouvernance contribue de manière importante au progrès économique. La volonté de la SFPI d'intégrer des préoccupations sociétales à ses activités se traduit par des actions tant au niveau de son activité d'investissement et de gestion de participations, qu'au niveau de sa propre organisation. Le 14 décembre, le Conseil d'administration a adopté une charte de responsabilité sociétale. Elle est disponible sur le site internet de la Société.

La SFPI un investisseur socialement responsable

La Société entend favoriser, au travers de ses participations et investissements, le développement d'une économie durable en Belgique. C'est pourquoi elle privilégie les interventions en faveur d'entreprises qui se soucient de cette thématique et encourage les entreprises dans lesquelles elle détient des

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS****RAPPORT DE GESTION**

participations à adopter et renforcer leurs pratiques responsables.

Cette volonté se traduit par des actions à divers niveaux.

Les interventions financières font suite à un projet qui est analysé par rapport à des critères à la fois financiers et sociétaux, l'objectif étant de rechercher un équilibre entre performances financières et sociétales et de prioriser les investissements responsables.

Par critères sociétaux, on entend des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (« critères ESG »), tels que la promotion de l'efficacité énergétique, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'économie des ressources naturelles, les retombées pour l'emploi, l'attention portée à l'éthique, les rémunérations des dirigeants et la promotion de la diversité.

De manière générale, la Société s'intéresse à toute solution innovante au service d'une croissance responsable. La durabilité est un facteur clé dans l'appréciation d'une opportunité d'investissement.

Une attention particulière est à ce titre prêtée aux entreprises qui cherchent par des approches innovantes à répondre à des enjeux sociétaux, par exemple en démontrant un impact positif sur au moins 1 des 17 objectifs de développement durable de l'ONU : améliorer un diagnostic, prévenir ou traiter des maladies, contribuer au bien-être des patients, soutenir le développement de solutions technologiques au service d'une société durable et plus propre, ou encore, créer des emplois de qualité.

Depuis 2020, la Société a également fait des investissements à impact l'un des grands axes de sa stratégie pour 2020-2025. Au-delà de l'investissement socialement responsable, la Société réserve donc une partie de ses investissements à des entreprises spécifiquement dédiées aux développements de solutions qui visent à générer des impacts environnementaux et sociaux. Les piliers 'transport & mobility' et 'energy & utilities' visent également à répondre aux défis de notre société.

L'Accord du Gouvernement du 30 septembre 2020 prévoit en outre de charger la Société, en mission déléguée, de la conception et de la mise en place d'un ou plusieurs outils d'investissement focalisés notamment sur la transition écologique de l'économie belge et la lutte contre les changements climatiques.

C'est dans ce contexte que la Société a en 2021 constitué et financé, pour le compte du Gouvernement, une filiale spécialement dédiée aux investissements dans des projets de relance, dénommée Relaunch for the Future, et que par ailleurs, elle contribue, pour le compte du Gouvernement également, à la constitution d'un fonds d'investissement dont l'objet sera de réaliser des investissements dans la transition écologique et qui devrait se concrétiser en 2022.

La Société participe également à la hausse des normes en matière de responsabilité sociétale dans les entreprises dans lesquelles elle détient une participation. Elle est attentive à la manière dont ces entreprises appréhendent leur responsabilité sociétale et organisent leur gouvernance. Et elle en tient compte, ensuite, dans toutes ses décisions ultérieures de gestion de ses participations.

Dans le but de renforcer son action sur ces thématiques, la Société a rédigé en 2019 des « Lignes directrices en matière de bonne gouvernance dans les entreprises dans lesquelles la Société détient une participation ou un intérêt ». Dans ces guidelines internes, la Société insiste sur la croissance durable, les enjeux sociaux et écologiques des activités des entreprises de son portefeuille.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION



En adhérant à la « charte relative à l'exercice d'une fonction d'administrateur dans une société dans laquelle la Société fédérale de Participations et d'Investissement détient une participation », les administrateurs qui veillent à la représentation de ses intérêts au sein des entreprises de son portefeuille se sont également engagés à favoriser dans toute la mesure du possible, le développement de hauts standards en matière de travail, d'éthique, d'environnement et de bonne gouvernance.

Une attention particulière est en outre portée à la prévention des risques liés aux investissements dans des paradis fiscaux.

La SFPI une entreprise socialement responsable

Dans le même temps, la Société cherche à améliorer ses propres comportements. En 2021, elle a continué à faire vivre les valeurs fondamentales qu'elle défend, par l'intermédiaire de ses administrateurs et collaborateurs auxquels il est demandé d'agir quotidiennement en conformité avec les principes de son code d'éthique et de déontologie, son règlement en matière de transactions sur instruments financiers, ainsi que sa charte de gouvernance. Il est également renvoyé à la section spécifique du présent rapport quant à la politique de diversité.

La Société encourage également tous ses collaborateurs à privilégier en permanence la piste du recyclage, la réduction au maximum de l'utilisation d'eau et d'énergie et l'utilisation de technologies respectueuses de l'environnement.

Enfin, la Société a décidé de financer une Chaire académique auprès de l'Académie royale de Belgique. Le travail de recherche dans ce cadre porte sur la question des investissements de la Société en lien avec la durabilité.

Pour plus d'informations au sujet des sociétés du portefeuille de la Société, il est renvoyé aux rapports des entreprises elles-mêmes. Le contenu concret à donner à la *Corporate Social Responsibility* est propre à chaque entreprise en fonction de la nature et la localisation de ses activités.

4. Rapport sur les paiements aux gouvernements

La SFPI a réalisé des paiements pour un montant de 495.425.710,56 EUR à l'Etat belge en 2021. Le détail de ces paiements est repris ci-dessous :

	<u>Montant – EUR</u>
Dividende de l'exercice 2020 de la SFPI versé en 2021	
- SFPI	4.243.255,84
Closure Plan Sabena - Fonds de Fermeture des Entreprises	
- Office national de l'emploi	9.184.683,88
Dividende reversé à l'Etat dans le cadre des missions déléguées	
- Belfius	198.241.077,73
- BNP Paribas	247.197.196,82
- Ethias	32.616.649,50
- RPI	1.261.700,00

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION



	<u>Montant – EUR</u>
Intérêts reversés à l'Etat dans le cadre des missions déléguées	
- <i>AviaPartner</i>	697.569,44
- <i>SN Airholding</i>	298.221,92
Réduction de capital reversé à l'Etat dans le cadre des missions déléguées	
- <i>RPI</i>	1.665.131,76
Rémunération du Commissaire du gouvernement	
- <i>Commissaire du gouvernement SFPI</i>	8.627,82
Liquidation Belfin : compte courant	
- <i>Belfin</i>	11.595,85
Total	495.425.710,56

5. Rémunérations supplémentaires aux émoluments du mandat de commissaire

La SFPI a octroyé 5.342,50 EUR de rémunération supplémentaire aux émoluments du mandat de commissaire à la société Mazars Réviseur d'Entreprises SCRL, ayant son siège social à 2600 Berchem, Berchemstadionstraat 78, inscrite au Registre des Personnes Morales sous le numéro d'entreprise 0428.837.889, représentée par Monsieur Anton Nuttens, dans le cadre du projet de centralisation.

Nous restons, bien évidemment, à votre entière disposition pour tout renseignement supplémentaire.

Nous proposons à l'assemblée générale des actionnaires d'approuver dans leur ensemble les comptes annuels pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2021 et d'affecter les résultats de la manière proposée dans le présent rapport. Nous lui proposons également d'accorder la décharge aux administrateurs et au commissaire pour les actes accomplis dans le cadre de l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice social susmentionné.

Fait à Bruxelles, le 8 mars 2022.

Koen Van Loo
Administrateur-délégué

Laurence Bovy
Présidente

RAPPORT DES COMMISSAIRES**mazars**

Berchemstadionstraat 78
2600 Antwerpen
België
Tel: +32 (0)3 230 31 55
www.mazars.be

FPIM-SFPI NV**Verslag van de commissaris**

Boekjaar 31.12.2021

RAPPORT DES COMMISSAIRES

mazars

FPIM-SFPI NV

Ondernemingsnummer: BE0253.445.063

Verslag van de commissaris aan de algemene vergadering van FPIM-SFPI NV over het boekjaar afgesloten op 31 december 2021

In het kader van de wettelijke controle van de jaarrekening van FPIM-SFPI NV (de "Vennootschap"), leggen wij u ons commissarisverslag voor. Dit bevat ons verslag over de jaarrekening en de overige door wet- en regelgeving gestelde eisen. Dit vormt een geheel en is ondeelbaar.

Wij werden benoemd in onze hoedanigheid van commissaris door de algemene vergadering van 28 juni 2019, overeenkomstig het voorstel van het bestuursorgaan. Ons mandaat loopt af op de datum van de algemene vergadering die beraadslaagt over de jaarrekening afgesloten op 31 december 2021. Wij hebben de wettelijke controle van de jaarrekening van de Vennootschap uitgevoerd gedurende 15 opeenvolgende boekjaren.

Verslag over de jaarrekening**Oordeel zonder voorbehoud**

Wij hebben de wettelijke controle uitgevoerd van de jaarrekening van de Vennootschap, die de balans op 31 december 2021 omvat, alsook de resultatenrekening van het boekjaar afgesloten op die datum en de toelichting, met een balanstotaal van € 2.520.973.916,27 en waarvan de resultatenrekening afsluit met een winst van het boekjaar van € 131.601.380,35.

Naar ons oordeel geeft de jaarrekening een getrouw beeld van het vermogen en de financiële toestand van de Vennootschap per 31 december 2021, alsook van haar resultaten over het boekjaar dat op die datum is afgesloten, in overeenstemming met het in België van toepassing zijnde boekhoudkundig referentiestelsel.

Basis voor het oordeel zonder voorbehoud

Wij hebben onze controle uitgevoerd volgens de internationale controlestandaarden (ISA's) zoals van toepassing in België. Onze verantwoordelijkheden op grond van deze standaarden zijn verder beschreven in de sectie "Verantwoordelijkheden van de commissaris voor de controle van de jaarrekening" van ons verslag. Wij hebben alle deontologische vereisten die relevant zijn voor de controle van de jaarrekening in België nageleefd, met inbegrip van deze met betrekking tot de onafhankelijkheid.

Wij hebben van het bestuursorgaan en van de aangestelden van de Vennootschap de voor onze controle vereiste ophelderingen en inlichtingen verkregen.

Wij zijn van mening dat de door ons verkregen controle-informatie voldoende en geschikt is als basis voor ons oordeel.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

mazars

FPIM-SFPI NV

Ondernemingsnummer: BE0253.445.063

Verantwoordelijkheden van het bestuursorgaan voor het opstellen van de jaarrekening

Het bestuursorgaan is verantwoordelijk voor het opstellen van de jaarrekening die een getrouw beeld geeft in overeenstemming met het in België van toepassing zijnde boekhoudkundig referentiestelsel, alsook voor de interne beheersing die het bestuursorgaan noodzakelijk acht voor het opstellen van de jaarrekening die geen afwijking van materieel belang bevat die het gevolg is van fraude of van fouten.

Bij het opstellen van de jaarrekening is het bestuursorgaan verantwoordelijk voor het inschatten van de mogelijkheid van de Vennootschap om haar continuïteit te handhaven, het toelichten, indien van toepassing, van aangelegenheden die met continuïteit verband houden en het gebruiken van de continuïteitsveronderstelling, tenzij het bestuursorgaan het voornemen heeft om de Vennootschap te liquideren of om de bedrijfsactiviteiten te beëindigen of geen realistisch alternatief heeft dan dit te doen.

Verantwoordelijkheden van de commissaris voor de controle van de jaarrekening

Onze doelstellingen zijn het verkrijgen van een redelijke mate van zekerheid over de vraag of de jaarrekening als geheel geen afwijking van materieel belang bevat die het gevolg is van fraude of van fouten en het uitbrengen van een commissarisverslag waarin ons oordeel is opgenomen. Een redelijke mate van zekerheid is een hoog niveau van zekerheid, maar is geen garantie dat een controle die overeenkomstig de ISA's is uitgevoerd altijd een afwijking van materieel belang ontdekt wanneer die bestaat. Afwijkingen kunnen zich voordoen als gevolg van fraude of fouten en worden als van materieel belang beschouwd indien redelijkerwijs kan worden verwacht dat zij, individueel of gezamenlijk, de economische beslissingen genomen door gebruikers op basis van deze jaarrekening, beïnvloeden.

Bij de uitvoering van onze controle leven wij het wettelijk, reglementair en normatief kader dat van toepassing is op de controle van de jaarrekening in België na. Een wettelijke controle biedt evenwel geen zekerheid omtrent de toekomstige levensvatbaarheid van de Vennootschap, noch omtrent de efficiëntie of de doeltreffendheid waarmee het bestuursorgaan de bedrijfsvoering van de Vennootschap ter hand heeft genomen of zal nemen. Onze verantwoordelijkheden inzake de door het bestuursorgaan gehanteerde continuïteitsveronderstelling staan hieronder beschreven.

Als deel van een controle uitgevoerd overeenkomstig de ISA's, passen wij professionele oordeelsvorming toe en handhaven wij een professioneel-kritische instelling gedurende de controle. We voeren tevens de volgende werkzaamheden uit:

- het identificeren en inschatten van de risico's dat de jaarrekening een afwijking van materieel belang bevat die het gevolg is van fraude of van fouten, het bepalen en uitvoeren van controlewerkzaamheden die op deze risico's inspelen en het verkrijgen van controle-informatie die voldoende en geschikt is als basis voor ons oordeel. Het risico van het niet detecteren van een van materieel belang zijnde afwijking is groter indien die afwijking het gevolg is van fraude dan indien zij het gevolg is van fouten, omdat bij fraude sprake kan zijn van samenspanning, valsheid in geschrifte, het opzettelijk nalaten om transacties vast te leggen, het opzettelijk verkeerd voorstellen van zaken of het doorbreken van de interne beheersing;
- het verkrijgen van inzicht in de interne beheersing die relevant is voor de controle, met als doel controlewerkzaamheden op te zetten die in de gegeven omstandigheden geschikt zijn maar die niet zijn gericht op het geven van een oordeel over de effectiviteit van de interne beheersing van de Vennootschap;
- het evalueren van de geschiktheid van de gehanteerde grondslagen voor financiële verslaggeving en het evalueren van de redelijkheid van de door het bestuursorgaan gemaakte schattingen en van de daarop betrekking hebbende toelichtingen;

RAPPORT DES COMMISSAIRES

mazars

FPIM-SFPI NV

Ondernemingsnummer: BE0253.445.063

- het concluderen of de door het bestuursorgaan gehanteerde continuïteitsveronderstelling aanvaardbaar is; en het concluderen, op basis van de verkregen controle-informatie, of er een onzekerheid van materieel belang bestaat met betrekking tot gebeurtenissen of omstandigheden die significante twijfel kunnen doen ontstaan over de mogelijkheid van de Vennootschap om haar continuïteit te handhaven. Indien wij concluderen dat er een onzekerheid van materieel belang bestaat, zijn wij ertoe gehouden om de aandacht in ons commissarisverslag te vestigen op de daarop betrekking hebbende toelichtingen in de jaarrekening, of, indien deze toelichtingen inadequaat zijn, om ons oordeel aan te passen. Onze conclusies zijn gebaseerd op de controle-informatie die verkregen is tot de datum van ons commissarisverslag. Toekomstige gebeurtenissen of omstandigheden kunnen er echter toe leiden dat de Vennootschap haar continuïteit niet langer kan handhaven;
- het evalueren van de algehele presentatie, structuur en inhoud van de jaarrekening, en van de vraag of de jaarrekening de onderliggende transacties en gebeurtenissen weergeeft op een wijze die leidt tot een getrouw beeld.

Wij communiceren met het bestuursorgaan onder meer over de geplande reikwijdte en timing van de controle en over de significante controlebevindingen, waaronder eventuele significante tekortkomingen in de interne beheersing die wij identificeren gedurende onze controle.

Overige door wet- en regelgeving gestelde eisen

Verantwoordelijkheden van het bestuursorgaan

Het bestuursorgaan is verantwoordelijk voor het opstellen en de inhoud van het jaarverslag en de andere informatie opgenomen in het jaarrapport, van de documenten die overeenkomstig de wettelijke en reglementaire voorschriften dienen te worden neergelegd, voor het naleven van de wettelijke en bestuursrechtelijke voorschriften die van toepassing zijn op het voeren van de boekhouding, alsook voor het naleven van het Wetboek van vennootschappen en verenigingen en van de statuten van de Vennootschap.

Verantwoordelijkheden van de commissaris

In het kader van onze opdracht en overeenkomstig de Belgische bijkomende norm (herziene versie 2020) bij de in België van toepassing zijnde internationale controlestandaarden (ISA's), is het onze verantwoordelijkheid om, in alle van materieel belang zijnde opzichten, het jaarverslag en de andere informatie opgenomen in het jaarrapport, bepaalde documenten die overeenkomstig de wettelijke en reglementaire voorschriften dienen te worden neergelegd, alsook de naleving van bepaalde verplichtingen uit het Wetboek van vennootschappen en verenigingen en van de statuten te verifiëren, alsook verslag over deze aangelegenheden uit te brengen.

Aspecten betreffende het jaarverslag

Na het uitvoeren van specifieke werkzaamheden op het jaarverslag, zijn wij van oordeel dat dit jaarverslag overeenstemt met de jaarrekening voor hetzelfde boekjaar en is opgesteld overeenkomstig de artikelen 3:5 en 3:6 van het Wetboek van vennootschappen en verenigingen.

In de context van onze controle van de jaarrekening, zijn wij tevens verantwoordelijk voor het overwegen, in het bijzonder op basis van de kennis verkregen in de controle, of het jaarverslag een afwijking van materieel belang bevat, hetzij informatie die onjuist vermeld is of anderszins misleidend is. In het licht van de werkzaamheden die wij hebben uitgevoerd, dienen wij u geen afwijking van materieel belang te melden. Wij drukken geen enkele mate van zekerheid uit over het jaarverslag.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

mazars**FPIM-SFPI NV**

Ondernemingsnummer: BE0253.445.063

Vermelding betreffende de sociale balans

De sociale balans neer te leggen bij de Nationale Bank van België overeenkomstig artikel 3:12, §1, 8° van het Wetboek van vennootschappen en verenigingen, bevat, zowel qua vorm als qua inhoud alle door dit Wetboek voorgeschreven inlichtingen, waaronder deze betreffende de informatie inzake de lonen en de vormingen, en bevat geen van materieel belang zijnde inconsistenties ten aanzien van de informatie waarover wij beschikken in het kader van onze opdracht. Voor de opmaak van de sociale balans steunt de Vennootschap op informatie afkomstig van het sociaal secretariaat en interimkantoren. Er worden opleidingsinspanningen gerapporteerd in de sociale balans, zij het deels geraamd op forfaitaire basis.

Vermelding betreffende de overeenkomstig artikel 3:12, §1, 5° en 7° van het Wetboek van vennootschappen en verenigingen neer te leggen documenten

De volgende documenten, neer te leggen bij de Nationale Bank van België overeenkomstig artikel 3:12, §1, 5° en 7° van het Wetboek van vennootschappen en verenigingen, bevatten – zowel qua vorm als qua inhoud – de door dit Wetboek vereiste informatie en bevatten geen van materieel belang zijnde inconsistenties ten aanzien van de informatie waarover wij beschikken in het kader van onze opdracht:

- een verslag van betalingen aan overheden;
- een remuneratieverslag;
- de notulen of verslagen betreffende belangenconflicten en/of overeenkomsten;
- de jaarrekeningen van de ondernemingen waarvoor de Vennootschap onbeperkt aansprakelijk is in haar hoedanigheid van onbeperkt aansprakelijke vennoot of lid.

Vermeldingen betreffende de onafhankelijkheid

- Ons bedrijfsrevisorenkantoor en ons netwerk hebben geen opdrachten die onverenigbaar zijn met de wettelijke controle van de jaarrekening verricht, en ons bedrijfsrevisorenkantoor is in de loop van ons mandaat onafhankelijk gebleven tegenover de Vennootschap.
- De honoraria voor de bijkomende opdrachten die verenigbaar zijn met de wettelijke controle van de jaarrekening bedoeld in artikel 3:65 van het Wetboek van vennootschappen en verenigingen werden correct vermeld en uitgesplitst in de toelichting bij de jaarrekening.

RAPPORT DES COMMISSAIRES**mazars****FPIM-SFPI NV**

Ondernemingsnummer: BE0253.445.063

Andere vermeldingen

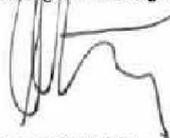
- Ten aanzien van de volledigheid en de beoordeling van de verplichtingen buiten balans, wordt gesteund op de bevestiging van de bedrijfsleiding en derden terzake. Onverminderd voorgaande en formele aspecten van ondergeschikt belang, werd de boekhouding gevoerd in overeenstemming met de in België van toepassing zijnde wettelijke en bestuursrechtelijke voorschriften.
- Wij dienen u geen verrichtingen of beslissingen mede te delen die in overtreding met de statuten of het Wetboek van vennootschappen en verenigingen zijn gedaan of genomen.
- De beslissingen van het bestuursorgaan waarbij bestuurders rechtstreeks of onrechtstreeks een belangenconflict hadden, worden opgenomen in het jaarverslag. Wij hebben de vermogensrechtelijke gevolgen voor de Vennootschap van de beslissing betreffend Wij hebben de vermogensrechtelijke gevolgen voor de Vennootschap van de beslissing betreffende het belangenconflict zoals beschreven in de besluiten van het bestuursorgaan beoordeeld.
- De resultaatverwerking, die aan de algemene vergadering wordt voorgesteld, stemt overeen met de wettelijke en statutaire bepalingen.

Antwerpen, 15 maart 2022

Mazars Bedrijfsrevisoren BV

Commissaris

Vertegenwoordigd door



Anton Nuttens

Bedrijfsrevisor

RAPPORT DES PAIEMENTS AUX GOUVERNEMENTS

En 2021, la SFPI a effectué des paiements à l'Etat belge pour 495.425.710,56 EUR.
Les détails de ces paiements sont indiqués ci-dessous :

Dividende de l'exercice 2020 de la SFPI versé en 2021	4.243.255,84
Clôture Plan Sabena - Fonds de Fermeture des Entrepris	9.184.683,88
Dividende reversé à l'Etat dans le cadre des missions déléguées	198.241.077,73
	247.197.196,82
	32.616.649,50
	1.261.700,00
Intérêts reversés à l'Etat dans le cadre des missions déléguées	697.569,44
	298.221,92
Réduction de capital reversé à l'Etat dans le cadre des missions déléguées	1.665.131,76
Rémunération du Commissaire du gouvernement	8.627,82
Liquidation Belfin : compte courant	11.595,85

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société: 325

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL****Au cours de l'exercice****Nombre moyen de travailleurs**

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein	1001	17,7	9,9	7,8
Temps partiel	1002	5,3	1,0	4,3
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	22,2	10,7	11,5

Nombre d'heures effectivement prestées

Temps plein	1011	28.550	16.073	12.477
Temps partiel	1012	6.927	1.240	5.687
Total	1013	35.477	17.313	18.164

Frais de personnel

Temps plein	1021	3.180.763	1.800.938	1.379.825
Temps partiel	1022	989.892		989.892
Total	1023	4.170.655	1.800.938	2.369.717

Montant des avantages accordés en sus du salaire

	1033	8.656	4.674	3.982
--	------	-------	-------	-------

Au cours de l'exercice précédent

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	19,0	8,4	10,6
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	31.058	13.981	17.077
Frais de personnel	1023	3.581.805	1.637.744	1.944.062
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	8.821	4.443	4.378

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	19	5	23,2
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	19	5	23,2
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	11	1	11,8
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202	1		1,0
de niveau universitaire	1203	10	1	10,8
Femmes	121	8	4	11,4
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	1	1	1,9
de niveau supérieur non universitaire	1212	2		2,0
de niveau universitaire	1213	5	3	7,5
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	11	2	12,6
Employés	134	8	3	10,6
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTÉrimAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150	0,1	1,0
Nombre d'heures effectivement prestées	151	362	3.302
Frais pour la société	152	22.220	142.101

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	4	1	4,9
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	4	1	4,9
Contrat à durée déterminée	211			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213			

SORTIES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305		1	0,8
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310		1	0,8
Contrat à durée déterminée	311			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313			
Par motif de fin de contrat				
Pension	340		1	0,8
Chômage avec complément d'entreprise	341			
Licenciement	342			
Autre motif	343			
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants	350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société
 dont coût brut directement lié aux formations
 dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs
 dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	4	5811	6
5802	81	5812	135
5803	5.779	5813	14.131
58031	5.779	58131	14.131
58032		58132	
58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur			
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur			
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

pour les sociétés dans lesquelles les pouvoirs publics ou une ou plusieurs personnes morales de droit public exercent un contrôle (article 3:12, §1, 9° du Code des sociétés et des associations)

SFPI

Nom	Fonction au sein du CA de la SFPI	CA/Comités	Rémunération totale
Pascal Lizin	Président	Indemnités en tant que Président du Conseil d'administration	22.310
		Rémunération pour les fonctions exercées au sein de la société	44.775
		Indemnités en tant que Président du Comité Stratégique	12.000
		Indemnités en tant que membre du Comité de rémunération	1.600
TOTAL			80.685
Koenraad Van Loo	Administrateur délégué	Rémunération pour les fonctions exercées au sein de la société	223.673
		Rémunération variable pour les fonctions exercées au sein de la société (<i>non attribué à ce jour</i>)	0
		TOTAL	223.673
Koen Schoors	Vice-Président (du 01/07/2021 au 31/12/2021)	Indemnités en tant que Vice-Président du Conseil d'administration	8.366
		Indemnités en tant que membre du Comité Stratégique	7.200
		TOTAL	15.566
Olivier Henin	Vice-Président	Indemnités en tant que Vice-Président du Conseil d'administration	16.733
		Indemnités en tant que membre du Comité Stratégique	12.000
		TOTAL	28.733
Jeanine Windey	Administratrice indépendante (du 01/01/2021 au 20/07/2021)	Indemnités en tant que membre du Conseil d'administration	6.507
		Indemnités en tant que Présidente du Comité de rémunération (du 01/01/2021 au 20/07/2021)	1.800
		TOTAL	8.307
Lieve Schuermans	Administratrice indépendante (du 01/01/2021 au 20/07/2021)	Indemnités en tant que membre du Conseil d'administration	6.507
		Indemnités en tant que Présidente du Comité d'audit (du 01/01/2021 au 20/07/2021)	3.000
		Indemnités en tant que membre du Comité de rémunération (du 01/07/2021 au 20/07/2021)	1.200
		TOTAL	10.707
Renaat Berckmoes	Vice-Président (du 01/01/2021 au 01/07/2021)	Indemnités en tant que Vice-Président du Conseil d'administration	8.366
		Administrateur (du 01/07/2021 au 31/12/2021)	5.577
	Administrateur (du 01/07/2021 au 31/12/2021)	Indemnités en tant que membre du Conseil d'administration	600
		Indemnités en tant que Président du Comité de rémunération (du 13/10/2021 au 31/12/2021)	3.600
		Indemnités en tant que membre du Comité Stratégique (du 01/01/2021 au 01/07/2021)	3.600
TOTAL			18.144
Laurence Bovy	Administratrice	Indemnités en tant que membre du Conseil d'administration	11.155
		TOTAL	11.155
Nicolas Pire	Administrateur	Indemnités en tant que membre du Conseil d'administration	11.155
		Indemnités en tant que membre du Comité d'audit	2.000
		TOTAL	13.155
Luc Keuleneer	Administrateur	Indemnités en tant que membre du Conseil d'administration	11.155
		Indemnités en tant que membre du Comité d'audit	3.200
		TOTAL	14.355
Jan Verschooten	Administrateur (du 01/01/2021 au 01/07/2021)	Indemnités en tant que membre du Conseil d'administration	5.577
		Indemnités en tant que membre du Comité de rémunération (du 01/01/2021 au 01/07/2021)	800
		TOTAL	6.377

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

pour les sociétés dans lesquelles les pouvoirs publics ou une ou plusieurs personnes morales de droit public exercent un contrôle (article 3:12, §1, 9° du Code des sociétés et des associations)

Wouter Everaert	Administrateur	Indemnités en tant que membre du Conseil d'administration	11.155
		TOTAL	11.155
Valérie Potier	Administratrice	Indemnités en tant que membre du Conseil d'administration	11.155
		TOTAL	11.155
Isabelle Callens	Administratrice indépendante (du 20/07/2021 au 31/12/2021)	Indemnités en tant que membre du Conseil d'administration	4.648
		Indemnités en tant que membre du Comité de rémunération	400
		TOTAL	5.048
Kathleen Van Den Neste	Administratrice indépendante (du 20/07/2021 au 31/12/2021)	Indemnités en tant que membre du Conseil d'administration	4.648
		Indemnités en tant que membre du Comité de rémunération	400
		Indemnités en tant que Présidente du Comité d'audit	1.800
		TOTAL	6.848
Michaël Vanloubbeek	Membre du Comité Exécutif/CFAO	Rémunération de membre du Comité Exécutif	173.209
		TOTAL	173.209
Céline Vaessen	Membre du Comité Exécutif/CIO	Rémunération de membre du Comité Exécutif	156.413
		TOTAL	156.413
Tom Feys	Membre du Comité Exécutif/CIO	Rémunération de membre du Comité Exécutif	154.176
		TOTAL	154.176

SBI

Nom	Fonction au sein du CA de la SFPI	CA/Comités	Rémunération totale
Luc Keuleneer	Administrateur	Indemnités en tant que membre du Conseil d'administration	3.000
Nicolas Pire	Administrateur	Indemnités en tant que membre du Conseil d'administration	2.000

Dans le cadre de sa fonction au sein de la SFPI, le Président a bénéficié en 2021 d'un véhicule, d'un smartphone et d'une tablette dont les avantages en nature représentent 9.924,66 EUR.

L'Administrateur délégué bénéficie d'une pension de retraite et de survie fixée par le conseil d'administration. En 2021, la société a participé au financement de l'assurance de l'Administrateur délégué pour un montant de 70.639,86 EUR. L'Administrateur délégué a également bénéficié d'un véhicule de société, de l'utilisation d'un smartphone et d'une tablette dont les avantages en nature représentent 4.993,06 EUR.

Dans les montants repris ci-dessus sont inclus les avantages en nature liés au véhicule, smartphone, tablette, laptop dont bénéficient des membres du Comité Exécutif. Les montants concernant ces avantages en nature s'élèvent respectivement à 2.631,3 EUR pour Monsieur Vanloubbeek, à 2.009,73 EUR pour Madame Vaessen et à 2.684,56 EUR pour Monsieur Feys. En outre, ils bénéficient chacun d'une assurance groupe pour un montant de 56.460,40 EUR pour Monsieur Vanloubbeek, 24.410,16 EUR pour Madame Vaessen et 45.971,13 EUR pour Monsieur Feys pour l'année 2021.